



République du Tchad
Unité - Travail - Progrès



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

**REFERENTIEL DE COMPETENCES DES
AGENTS DE SANTE DU DISTRICT
SANITAIRE AU TCHAD POUR LA MISE
ENOEUVRE DE LA COUVERTURE SANTE
UNIVERSELLE**



**Organisation
mondiale de la Santé**

Table des matières

LISTE DES ABBREVIATIONS	4
LISTE DES FIGURES.....	6
LISTE DES TABLEAUX.....	6
1.INTRODUCTION	7
2. CONTEXTE.....	8
2.1. Contexte général	8
2.2. La CSU	9
2.3. Nouveaux modèles de soins.....	9
3. METHODOLOGIE.....	10
3.1. La mise sur pieds d’une équipe technique chargée de participer au processus.....	11
3.2. La revue documentaire.....	12
3.3. Identification des fonctions des agents dans l’organisation du MSPSN	12
3.4. Description du référentiel de métier, des activités et des tâches	12
3.5. Définition des compétences, des paliers de compétences et des critères	13
3.6. Classement des niveaux de compétence	13
3.7. Définition des objectifs d’apprentissage et des outils de bilan de compétences	15
3.8. Validation du Référentiel de Compétences.....	16
3.8.1. Validation interne.....	16
3.8.2. Validation externe	16
4. FONCTION DES AGENTS DANS L’ORGANIGRAMME DU DISTRICT SANITAIRE.....	17
4.1. Organigramme du district sanitaire	17
4.2. Normes en personnel du CS	18
5. REFERENTIEL DE METIER	19
5.1. Infirmier diplômé d’Etat	19
5.2. Infirmier auxiliaire dénommé Agent Technique de Santé	20
5.3. Sage –Femme / Maïeuticien.....	21
5.4. ATS-Accoucheuse	22
5.5. Technicien de laboratoire Diplômé d’Etat.....	24
5.6. Médecin responsable d’un centre de santé urbain ou centre de santé rural amélioré	25
6. DESCRIPTION ET ANALYSE DES ACTIVITES ET DES TACHES	26
7. IDENTIFICATION DES DOMAINES D’INTERVENTION ET DES COMPETENCES	26
7.1. Domaines d’intervention.....	26
7.2. Identification des compétences	27

8. IDENTIFICATION DES PALIERS DE COMPETENCES ET DU PERSONNEL D'EXECUTION.....	28
9. ELABORATION DES CRITERES ET DES INDICATEURS et des objectifs de formation.	41
ANNEXES.....	42
Annexe 1 : Données collectées : services, activités, tâches et catégorie de personnel.....	43

LISTE DES ABBREVIATIONS

ABC	Association à Base Communautaire
APC	Approche Par Compétence
Ass. Sociale/AS	Assistante Sociale
ATS	Agent Technique de Santé
ATS-ACC	Agent Technique de la Santé Accoucheuse
BC	Bilan des Compétences
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CPNR	Consultation Prénatale Recentrée
COSAN	Comité de Santé
CS	Centre de santé
DAFM	Direction des Affaires financières, de Matériels et de l'Informatique
DAM	Dispositif d'Assurance Maladie
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DIREX	Directeur Exécutif
DP	Directeur des Programmes
DSP	Délégation Sanitaire Provinciale
DS	District Sanitaire
ECD	Equipe cadre de District
CHUBS	Centre Hospitalier Universitaire le Bon Samaritain
CHURN	Centre Hospitalier Universitaire de Référence Nationale
CNTF	Centre National de Traitement des Fistules
CPE	Consultation Préventive des Enfants
CPN	Consultation Pré Natale
CPoN	Consultation Post Natale
CPS	Consultation Pré Scolaire
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé Amélioré
GCF	Gestion de Cycle de Formation
GFF	Financement Global Mondial pour la SRMNIAN
IEC	Information, Education, Communication
HATC	Hôpital Amitié Tchad Chine
HD	Hôpital de District
HME	Hôpital Mère et Enfant
HP	Hôpital Provincial
HR	Hôpital de la Renaissance
MED	Médecin
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MFPPE	Ministère de la Femme et de la Protection de la petite Enfance

MSPSN	Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale
ODD	Objectif de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PAB	Programme Annuel Budgétisé
PCA	Paquet Complémentaire d'Activités
PEC	Prise En Charge
PF	Planification Familiale
PMA	Paquet Minimum d'Activités
PRC	Plan de Renforcement des Capacités
PTME	Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant.
RAF	Responsable Administratif et Financier
RAL	Responsable d'Approvisionnement et Logistique
RHS	Ressources Humaines en Santé
SFDE	Sage-Femme Diplômée d'Etat
SG	Secrétaire Général
SIDA	Syndrome de l'Immuno déficience Humaine
SIG	Système d'Information Géographique
SIS	Système d'Information Sanitaire
SMI	Soins Maternels et Infantiles
SN CSU	Stratégie Nationale Couverture Sanitaire Universelle
SR	Santé de la Reproduction
SRMNIAN	Santé de Reproduction, Maternelle, Néonatale, Infantile, de l'Adolescent et de la Nutrition
VIH	Virus de l'Immuno-Déficience Humaine
TDR	Termes de Référence
TLDE	Technicien de Laboratoire Diplômé d'Etat
ZR	Zone de Responsabilité

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : phase d'élaboration des référentiels de compétences

Figure 2 : pyramide de Bloom

Figure 3 : taxonomie de Bloom

Figure 4 : Les étapes d'élaboration des outils d'évaluation et des plans de formation

Figure 5 : Organigramme du district sanitaire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des verbes d'action par domaine cognitif, affectif et psychomoteur

Tableau 2 : Normes en personnel de santé des centres de santé.

Tableau 3 : compétences nécessaires dans les centres de santé et les centres de santé améliorés

Tableau 4 : Compétences du personnel des centres de santé

Tableau 5 : Définition des critères

1.INTRODUCTION

Le Tchad est un pays très vaste (5^{ème} en Afrique) qui est situé au cœur de l'Afrique. Il est réparti en trois zones climatiques : une zone saharienne au nord (60% du territoire), une zone sahélienne au centre (30 % du territoire) et une zone soudanienne au sud (10 % du territoire). La population qui est estimée à 18 176 171 habitants en 2021 est très jeune car elle est composée de 50,6% de moins de 15 ans, 61,5% de moins de 20 ans, 68 % de moins de 25 ans et seulement 4,5 % de plus de 60 ans. Selon le milieu de résidence, 21,9% de la population vit en milieu urbain, 78,1% en milieu rural dont 3,4% sont des nomades.

La densité moyenne de la population est relativement faible (10,65 hab. /km²). Mise à part la région de N'Djaména qui est une particularité (2 356,72 hab. /km²), elle varie de 0,40 hab. /km² au Borkou-Tibesti à 95,67 hab. /km² au Logone occidental.

La population tchadienne est très pauvre car son IDH 2020 le situe au 187^{ème} rang sur 189. Le pays possède un des taux les plus élevés de mortalité maternelle en Afrique Centrale, soit 860 décès pour 100 000 naissances vivantes (EDST-MICS 2014-2015). Selon l'enquête MICS 2019, le quotient de mortalité néonatale est de 33‰, celui de la mortalité infantile de 78‰, de la mortalité juvénile de 47‰ et de la mortalité infanto-Juvénile de 122‰.

Cette faible performance s'explique par un système de santé mal outillé à cause entre autres du manque ou de l'insuffisance du personnel qualifié et peu formé. En effet, les ressources humaines en santé sont décrites comme « le cœur des systèmes de santé de tous les pays ». Des analyses des ressources humaines en santé font apparaître le manque d'adéquation entre les formations classiques que les professionnels reçoivent dans le cadre des formations initiale et continue et l'objectif émergent d'amélioration des compétences professionnelles qui devrait être la principale motivation de la formation professionnelle dans le domaine de la santé. La gestion des Ressources Humaines en Santé (RHS) doit passer par un renforcement de l'offre de formation en cohérence avec une analyse de la demande et une meilleure prise en compte de la mobilité des agents de santé ; pour cela, un référentiel de compétences est très utile. Selon cette définition, la compétence est à considérer, « non comme un état mais comme un processus qui permet de mettre en synergie des ressources multiples dans une situation professionnelle ». Les ressources mobilisées sont diverses : des savoirs, des habilités ou capacités, des ressources à dimension normative (attitudes, valeurs, normes, identité, rapport au savoir...). Ainsi, la compétence correspond à « la mise en œuvre par un intervenant en situation, dans un contexte déterminé, d'un ensemble diversifié mais coordonné de ressources pertinentes permettant la maîtrise de la situation ». La compétence est à appréhender comme un savoir agir reconnu dans un environnement et dans le cadre d'une méthodologie définie.

La compétence se définit comme une intégration et application des connaissances, des aptitudes, des attitudes et de la capacité de jugement nécessaires à l'exécution sûre, éthique et appropriée de la pratique infirmière d'un individu (OMS, cadre réglementaire professionnel régional pour les soins infirmiers et obstétricaux).

Le référentiel de compétences présente l'inventaire de l'ensemble des compétences qu'il faudra posséder pour pratiquer un métier ou occuper un poste. Il s'avère donc nécessaire afin de mettre à la disposition du MSPSN un outil lui permettant de préparer et de fournir aux formations sanitaires le personnel répondant aux normes requises pouvant dispenser les soins de qualité à la population. Cet outil permet également de définir dans un second temps le référentiel de formation des agents de santé selon les principes de formation basée sur les compétences. En effet, l'exhaustivité du référentiel de métier est la première étape d'un processus de construction d'outils et de formalisation d'une démarche de gestion de la formation. Le référentiel de métier va faire place à un référentiel de compétences (RC), qui lui-même va servir de cadre de référence pour l'élaboration des outils de bilans de compétences et de plans de formation. La gestion de cycle de formation (GCF) correspond à l'ensemble des étapes permettant de passer de l'analyse de situation (identification des besoins de formation), à la planification (élaboration des plans de formation), à la mise en œuvre (activités de formation et de supervision) et, enfin, à l'évaluation des acquis de la formation ou de la supervision. (Figure 1).

Les catégories de personnel pris en compte dans ce référentiel de compétences sont celles des centres de santé urbain, rural et des centres de santé améliorés. Il s'agit des Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE), les Agents Techniques de Santé (ATS), les Sage-Femmes Diplômées d'Etat (SFDE), les Agents Techniques de Santé Accoucheuses (ATS-ACC), des Techniciens de Laboratoire Diplômés d'Etats (TLDE) et des médecins (MED).

2. CONTEXTE

2.1. Contexte général

Le gouvernement et ses partenaires déploient des efforts afin de réhausser le niveau des indicateurs en adoptant plusieurs stratégies, notamment : la gratuité des soins urgents, le financement basé sur les performances, les mutuelles de santé mais les résultats ne sont toujours pas encore satisfaisants. D'autres stratégies sont actuellement en cours de préparation : il s'agit de la Couverture Santé Universelle (CSU) et la révision des modèles de soins.

2.2. La CSU

Le gouvernement a entamé un processus de mise en place de la Couverture Santé Universelle (CSU) afin de rendre les soins de qualité accessibles à toute la population. A cet effet, on peut citer parmi les réalisations :

- L'élaboration et la validation du Dispositif d'Assurance Santé (DAS) avec 3 régimes ((i) Assurance Santé des Salariés, (ii) Assurance Santé des Indépendants et (iii) Assistance Médicale) ;
- L'adoption et la promulgation de la Loi 035 instituant une Couverture Santé Universelle au Tchad en 2019 ;
- L'adoption de certains textes d'application de la Loi 035 sur la CSU ;
- La prise en compte, dans la Loi de Finances 2020 des taxes dédiées à la CSU (financement innovant) ;
- L'adoption d'un plan de démarrage du régime 3 des personnes économiquement démunies.

2.3. Nouveaux modèles de soins

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Santé, le Tchad a adopté, comme la plupart des pays en voie de développement, la mise en œuvre des soins de santé primaires avec le modèle de district sanitaire comme cheville ouvrière. Ce modèle est basé sur un découpage selon lequel un district sanitaire doit couvrir entre 50 000 et 150 000 habitants et une zone de responsabilité : entre 5 000 et 10 000 habitants. Le district héberge un hôpital tandis que la zone de responsabilité un centre de santé et les 2 structures sanitaires mènent des activités complémentaires à travers la référence et la contre référence.

Au fil de temps, ce modèle se révèle incapable d'assurer des soins de qualité accessibles à toute la population. C'est ainsi que le gouvernement s'est engagé à mettre en place la stratégie de la Couverture Santé Universelle avec comme objectif un accès équitable aux soins pour toute la population. A cet effet, le modèle de district existant ayant montré ses limites, il faudra réfléchir à des modèles de prestation de soins adaptés à chaque contexte. Ainsi, le MSPSN a jugé indispensable et nécessaire d'élaborer un document sur les nouveaux modèles de prestation de soins afin d'assurer une mise en œuvre de la CSU tenant compte du panier de soins définis et selon le milieu.

L'objectif principal de ces nouveaux modèles de soins est de rendre les soins de qualité accessibles à toute la population. Des stratégies et des activités adaptées ont été définies afin de toucher chaque bénéficiaire dans son milieu de vie qui peut être :

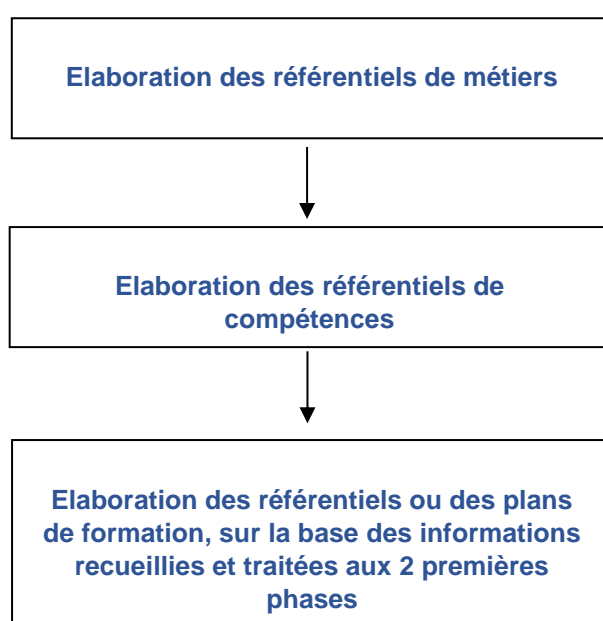
- Une zone densément peuplée ;
- Une zone urbaine ;
- Une zone faiblement peuplée ;
- Une zone d'accès difficile / insulaire ;
- Une zone nomadique ;
- Un camp des réfugiés.

Ces stratégies de prestation des soins peuvent être en fixe, en avancé, en mobile ou sous forme de Centre de Santé amélioré (CSA).

3. METHODOLOGIE

La méthodologie comprend l'élaboration des référentiels de métiers (ou description des fonctions) suivie de l'élaboration des référentiels des compétences. Ces dernières fournissent les éléments nécessaires qui peuvent servir à élaborer des référentiels ou des plans de formations (figure 1). En effet le référentiel de compétence pourra, dans un deuxième temps, être complété d'un référentiel de formation détaillant les objectifs, les cours, les méthodes d'enseignement-apprentissage, la planification des alternances cours et stages ainsi que les moyens et contextes d'évaluation. L'accent est donc mis sur l'élaboration de référentiels de compétences à partir des profils de fonctions de professionnels de santé.

Figure 1 : phase d'élaboration des référentiels de compétences



L'élaboration de ce référentiel de compétences comprend plusieurs étapes qui sont :

- La mise sur pieds d'une équipe chargée de participer activement au processus ;
- La revue documentaire ;
- L'identification de la fonction des agents dans le système de santé du Tchad ;
- La description des fonctions et des métiers ;
- L'identification des compétences et des paliers de compétences;
- L'identification des critères pouvant servir à préparer les outils d'évaluation et la définition des objectifs de formation.

3.1. La mise sur pieds d'une équipe technique chargée de participer au processus

Le MSPSN a mis sur pieds une équipe technique multidisciplinaire chargée de participer activement à l'élaboration et à la validation des référentiels des compétences. Elle est composée des cadres du niveau central du MSPSN, du Ministère de l'enseignement supérieur, des représentants de l'association des sage-femmes, du syndicat des agents socio-sanitaires, des écoles de formation des infirmiers, des sage-femmes et des médecins ainsi que des agents de santé en fonction sur le terrain (infirmiers, sage-femme, laborantin et médecin) et des partenaires.

Il s'agit de :

- La Direction Générale et deux Directions Générales Techniques du MSPSN ;
- Deux Directions centrales, en particulier la direction des ressources humaines du MSPSN ;
- Trois Chefs de service du MSPSN, en particulier le service de la formation initiale, du service de la formation continue et du service de la qualité des soins ;
- Un représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur ;
- Un représentant de l'Ecole Nationale des Agent Sanitaires et Sociales ;
- Un Représentant de l'Ordre des Médecins du Tchad ;
- Un Représentant de l'ordre national des sage-femmes ;
- Un représentant du syndicat des agents sanitaires et sociales du Tchad ;
- Quatre représentants des partenaires : OMS, UNICEF, FM et BM ;
- Un Représentant de la cellule interministérielle pour la CSU ;
- Quatre représentants du personnel infirmier responsable de centre de santé ;
- Quatre représentantes des sage-femmes exerçant dans un centre de santé ;
- Quatre représentants des médecins chef d'hôpital de district sanitaire ;
- Un représentant de médecin chef de district sanitaire.

L'équipe a apporté sa contribution technique individuellement et en travaux de groupe organisés durant l'atelier de définition des compétences et l'atelier de validation du référentiel des compétences.

3.2. La revue documentaire

Les membres de l'équipe technique ont été invités à se documenter et à cet effet la liste des documents nationaux suivants a été mise à leur disposition :

- Le PMA 2017 et le PCA ;
- La politique nationale de santé ;
- Le PNDS3 ;
- Le plan national de développement des ressources humaines ;
- La stratégie nationale de la participation communautaire ;
- La stratégie et le plan nationale de la couverture santé universelle ;
- Les nouveaux modèles de soins.

3.3. Identification des fonctions des agents dans l'organisation du MSPSN

Dans la pyramide sanitaire, on se situe au niveau du district et les agents concernés ici sont ceux qui prestent les soins au niveau des centres de santé (urbains et ruraux) et des centres de santé améliorés, en stratégie fixe comme en stratégie avancée. La présentation de l'organigramme du district a permis de clarifier le niveau d'intervention des agents, leur lieu d'exercice professionnel et leur responsabilité. Des mesures ont été prises pour que tous ces agents soient représentés dans le processus d'élaboration et de validation du référentiel.

3.4. Description du référentiel de métier, des activités et des tâches

L'élaboration du référentiel de métier a consisté à préciser les métiers pris en compte et à préciser les missions, les compétences attendues, les situations professionnelles et les relations hiérarchiques, en tenant compte de leur contexte socioprofessionnel. Les activités et les tâches ont été également collectées et analysées. Ces éléments constituent un guide dans la mesure où ils se retrouveront, classés et regroupés d'une autre manière, dans le référentiel de compétences.

Les données collectées et analysées concernent les agents de santé : IDE, SFDE, ATS, ATS-ACC, TLDE et médecins, tous personnels des centres de santé et des centres de santé améliorés du district sanitaire.

Cette collecte est facilitée par l'utilisation des documents listant les activités décrites dans les normes sanitaires du Tchad, notamment le PMA 2017 et le PCA et éclairée par les autres documents cités ci-dessus. Elle a pris en compte les activités des programmes nationaux ainsi que celles de la surveillance épidémiologique.

La collecte a été faite en travaux de groupes au cours d'un atelier regroupant les membres de l'équipe technique identifiés ci-dessus et où sont représentées les différentes sensibilités. Il n'a pas été possible de collecter les données sur le terrain directement auprès des prestataires.

3.5. Définition des compétences, des paliers de compétences et des critères

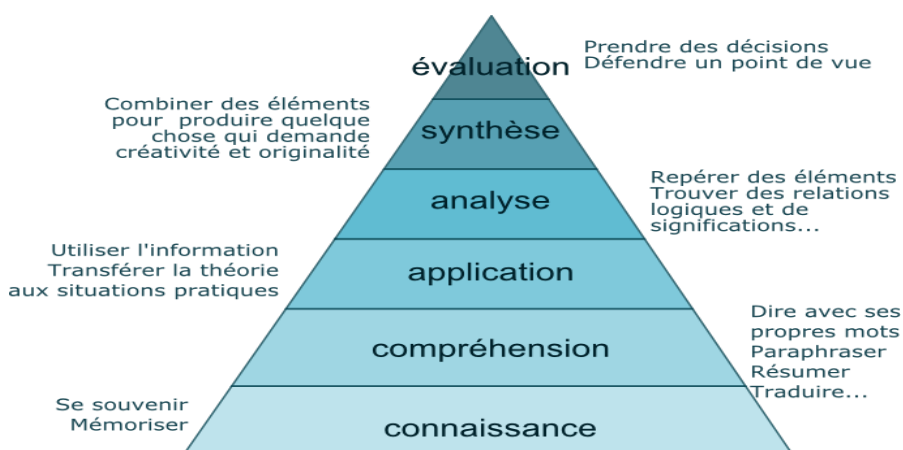
A partir du référentiel de métier et de la description des activités et des tâches, les domaines d'intervention du personnel ont été définies. Les compétences nécessaires dans les centres de santé et les centres de santé améliorés ont été également définies par domaine d'intervention, ainsi que les paliers des compétences, répartis par catégorie de personnel.

Des critères ont été définis pour permettre d'apprécier l'état de mise en œuvre des paliers de compétence.

3.6. Classement des niveaux de compétence

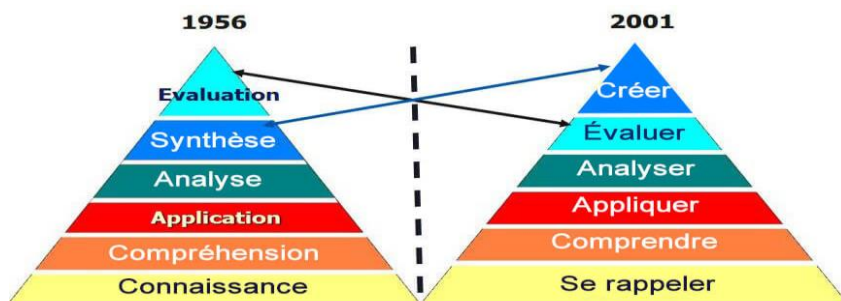
Le modèle utilisé est la taxonomie de **Benjamin Bloom** qui classe les objectifs d'apprentissage en six niveaux allant du plus simple au plus complexe. Chaque niveau cognitif requiert des capacités et des habiletés intellectuelles développées dans les niveaux inférieurs. La taxonomie de Bloom fait référence à un ordre hiérarchique des compétences cognitives qui est utilisé par les enseignants pour soutenir l'apprentissage des élèves ; elle est présentée sous forme de pyramide dite « pyramide de Bloom » (figure 2).

Figure 2 : pyramide de Bloom



La taxonomie de Bloom de 1956 a été révisée en 2001 afin de la rendre plus pratique (figure 3).

Figure 3 : taxonomie de Bloom



Chaque niveau comprend un ensemble de verbes d'action qui peuvent être exploités pour la rédaction d'objectifs généraux et spécifiques d'apprentissage aux différents niveaux cognitifs et des éléments de contenus souvent exploités à ces divers niveaux de cette taxonomie. L'énoncé de l'objectif, selon le verbe utilisé, permet de déterminer la complexité attendue en termes d'apprentissages.

Selon ce modèle, les verbes d'action sont divisés en trois domaines : cognitif, affectif et psychomoteur (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des verbes d'action par domaine cognitif, affectif et psychomoteur

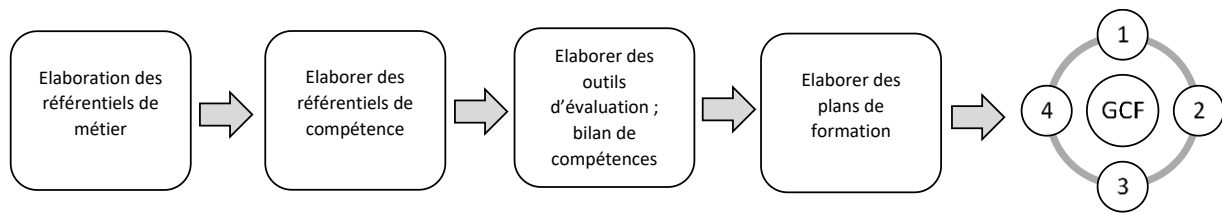
Niveaux	Exemples de verbes
Les verbes d'action du domaine cognitif	
Se rappeler Se souvenir de ce qu'on a déjà appris (principalement des faits).	Associer, Citer, Choisir la bonne réponse, Décrire, définir Énumérer Identifier, indiquer Nommer Ordonner Réciter, répéter Sélectionner
Comprendre Dégager le sens d'une information (orale, écrite ou graphique).	Convertir, Démontrer, différencier, dire dans ses mots, Exprimer, Faire une analogie Généraliser Interpréter, Paraphraser, prédire Reformuler, représenter
Appliquer Utiliser ce qu'on a appris pour s'acquitter d'une tâche, familière ou non.	Administrer, appliquer Calculer, construire, Déterminer Employer, établir, Formuler, fournir Manipuler, mesurer, modifier, montrer, Opérer, Traiter, trouver Utiliser
Analyser Décomposer les parties constitutives d'un tout (système, ensemble, problème, etc.) et déterminer, de façon logique et organisée, les liens qui unissent ces parties entre elles et avec le tout.	Cibler, contraster, critiquer Découper, délimiter, discriminer Examiner, Faire, corréler, faire ressortir, Mettre en priorité, mettre en relation, morceler Organiser, opposer, Questionner
Évaluer Énoncer un raisonnement sur la valeur, la pertinence ou l'aspect éthique des choses en se basant sur des critères ou des standards appropriés	Apprécier, argumenter, attaquer Choisir, conclure, critiquer Défendre, déterminer Estimer, évaluer, Juger, justifier Soutenir
Créer Assembler des éléments pour former un tout nouveau et cohérent.	Adapter, anticiper Composer, concevoir, construire, créer Développer Écrire, exposer Incorporer, intégrer Organiser Préparer, proposer Rédiger Structurer, synthétiser

Les verbes d'action du domaine affectif	
Réception Démontrer une prise de conscience, une volonté de recevoir ou une attention préférentielle par rapport à ce qu'on voit, ce qu'on entend, aux événements, etc.	Conscience : différencier, isoler, partager, séparer Volonté de recevoir : accepter, accumuler, choisir, combiner Attention dirigée ou préférentielle : choisir, contrôler, écouter, répondre corporellement <i>Exemple de comportement : Écouter durant les cours</i>
Réponse Démontrer son assentiment à des directives, des consignes, des lois, des règles, etc.	Assentiment : approuver, confier, se conformer, suivre Volonté de répondre : offrir spontanément, discuter, jouer, pratiquer Satisfaction de répondre : acclamer, applaudir, augmenter, passer ses loisirs à <i>Exemple de comportement : Participer aux discussions.</i>
Valorisation Démontrer son engagement individuel envers une valeur fondamentale (et non un désir de plaire ou d'obéir).	Acceptation d'une valeur : améliorer sa compétence, renoncer, spécifier Préférence pour une valeur : aider, assister, encourager Engagement : argumenter, contester, débattre, nier, protester <i>Exemple de comportement : Démontrer son intérêt pour la matière.</i>
Organisation Démontrer qu'une valeur est en voie d'intégration dans son propre système de valeurs	Conceptualisation d'une valeur : abstraire, comparer, discuter, théoriser sur Organisation d'un système de valeurs : analyser, définir, formuler, harmoniser, organiser <i>Exemple de comportement :</i>
Caractérisation Agir en fonction de valeurs intégrées (dans une perspective à long terme).	Disposition généralisée : changer, compléter, réclamer, réviser Caractérisation : diriger, être bien évalué(e) par ses pairs, ses subordonnés(es) ou ses supérieurs(es), être reconnu(e), éviter, résister, résoudre <i>Exemple de comportement : Organiser une rencontre avec ses pairs pour les conscientiser aux pratiques appropriées et les encourager à s'y conformer.</i>
Les verbes d'action du domaine psychomoteur	
Mouvements fondamentaux Exécuter des mouvements innés, c'est-à-dire non appris, qui viennent des mouvements réflexes. Les mouvements peuvent être locomoteurs, non locomoteurs ou de manipulation.	Attacher, Changer, construire, coudre, Démonteur Employer, enfoncer, Mélanger Repérer <i>Exemples de comportements : Attacher ses lacets. Tenir une fourchette.</i>
Capacités perceptives Manifester des comportements qui se sont développés par maturation et apprentissage. Ces comportements peuvent relever de la discrimination (kinesthésique, visuelle, auditive ou tactile) ou de la coordination.	Calibrer, combiner Fixer Identifier Peindre, placer Raccorder, remuer, réparer Serrer <i>Exemples de comportements : Attraper une balle. Reconnaître la provenance d'un son.</i>
Capacités physiques Démontrer de l'endurance, de la force, de la souplesse ou de l'agilité dans la réalisation d'une tâche.	Accrocher Bâtir Clouer, composer, créer Écraser, envelopper Manipuler <i>Exemples de comportements : Reproduire un mouvement. Répéter une partition</i>
Habilités motrices Exécuter des mouvements de dextérité plus ou moins complexes qui démontrent des habiletés d'adaptation simple, d'adaptation composite ou d'adaptation complexe	Assouplir Endurer, exécuter Forcer Glisser, grimper Jouer Lancer Nager Soulever Utiliser <i>Exemples de comportements : Jouer du piano. Utiliser un outil.</i>
Communication gestuelle Exécuter des mouvements d'expression (posture et maintien, gestes ou expressions faciales) ou d'interprétation (esthétiques ou de création) pour transmettre un message, sans utiliser les mouvements responsables de la parole.	Danser, dessiner dans les airs Exécuter, exprimer Imiter, interpréter Plonger Mimer, montrer <i>Exemples de comportements : Interpréter un personnage. Exécuter une acrobatie.</i>

3.7. Définition des objectifs d'apprentissage et des outils de bilan de compétences

Les critères permettent de développer les outils d'évaluation pour faire le bilan des compétences et élaborer les plans de formation, dans le cadre de la gestion du cycle de formation ou GCF (figure 4). La définition des niveaux des compétences permet par contre de programmer l'acquisition des compétences d'une manière séquentielle, dans le respect de l'ordre hiérarchique selon le modèle Bloom.

Figure 4 : Les étapes d'élaboration des outils d'évaluation et des plans de formation



GCF : Gestion de Cycle de Formation ; APC : Approche Par Compétences

1. Analyser les besoins de formation
2. Planifier la formation (établir un plan de formation)
3. Former en utilisant les pédagogie actives et l'APC (assurer les activités de formation)
4. Evaluer la GCF et la formation (résultat effets et impact)

3.8. Validation du Référentiel de Compétences

3.8.1. Validation interne

Une fois la rédaction du référentiel de compétence terminée, il sera reproduit en plusieurs exemplaires et envoyé à chaque membre de l'équipe technique, avec quelques critères d'évaluation prenant en compte le contenu des différentes étapes.

Un atelier sera organisé, regroupant tous les acteurs. Des travaux de groupe permettront de réexaminer les différentes étapes du processus. Les résultats des travaux de groupes seront présentés en plénière afin d'obtenir une validation par consensus.

3.8.2. Validation externe

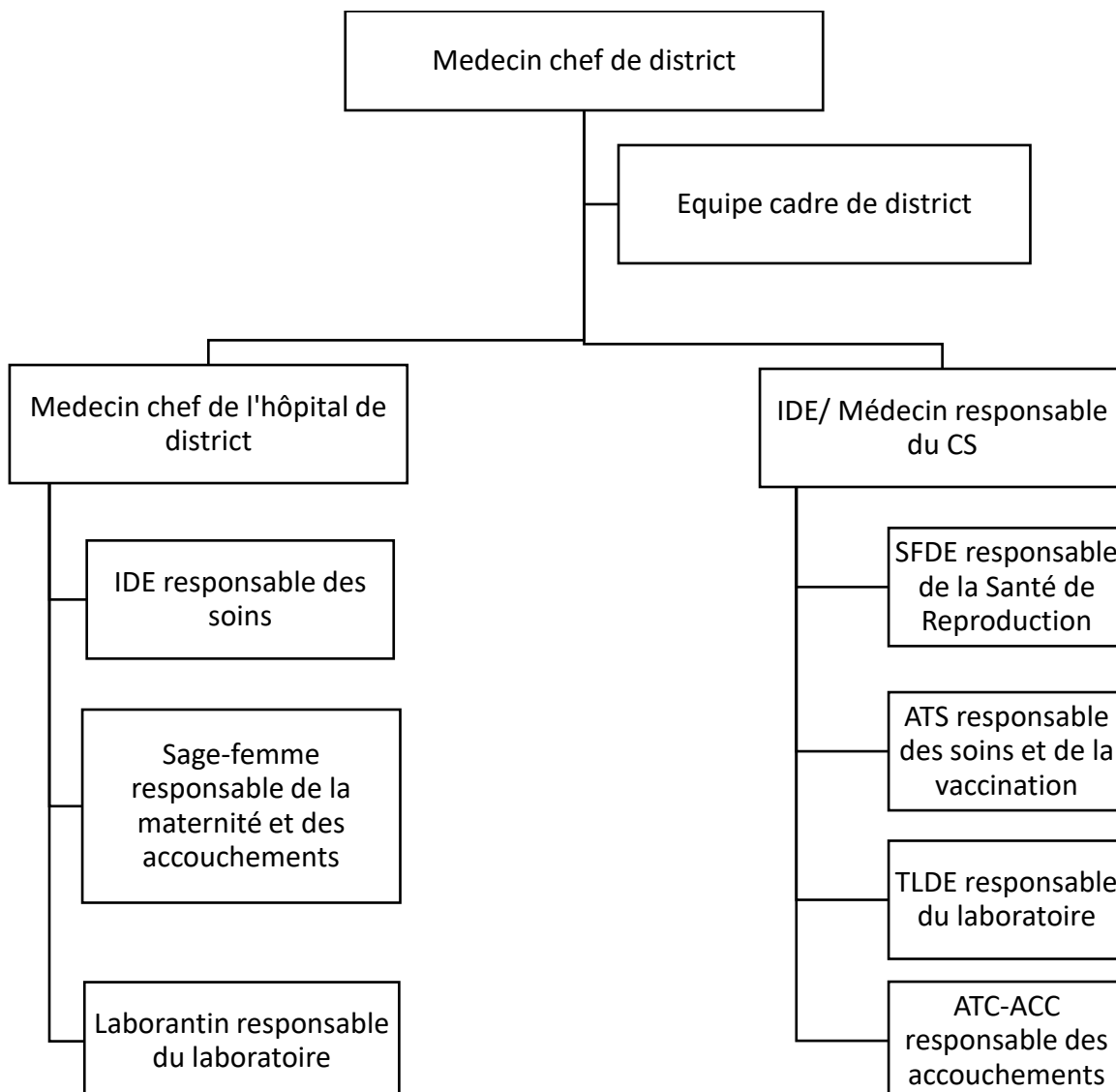
Cette dernière étape du processus, plus formelle, a pour objectif de recueillir l'avis du plus grand nombre d'intervenants en enseignement des sciences de la santé et de l'éducation sur la pertinence du travail produit afin de vérifier l'adéquation entre le référentiel et les profils de compétences réellement attendues de l'agent de santé et d'évaluer la lisibilité et l'utilisation du référentiel de compétences. Cette validation va s'opérer auprès : des étudiants, infirmier(e)s, cadres, usagers, enseignants, médecins, experts pédagogiques, responsables des programmes verticaux du MSPSN.

4. FONCTION DES AGENTS DANS L'ORGANIGRAMME DU DISTRICT SANITAIRE

4.1. Organigramme du district sanitaire

Au niveau du district sanitaire, le Médecin chef de district est le responsable hiérarchique de tout le personnel de santé, notamment ceux de l'hôpital de district et ceux des centres de santé (figure 5). L'hôpital de district est dirigé par un médecin-chef de l'hôpital (MCH) tandis que l'infirmier / infirmière diplômé(e) d'Etat est le responsable du centre de santé (RCS). Le centre de santé amélioré est dirigé par un médecin, ainsi que le centre de santé urbain selon les nouveaux modèles de soins..

Figure 5 : Organigramme du district sanitaire



4.2. Normes en personnel du CS

Au niveau des centres de santé rural et urbain, le personnel requis selon les normes du MSPSN en 2017 (PMA 2017) est présenté dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Normes en personnel de santé des centres de santé.

Catégories professionnelles	Normes opérationnelles	
	Centre de santé urbain	Centre de santé rural
IDE	2	1
ATS	2	1
ATS accoucheuse	2	1
SFDE	2	1
Technicien d'assainissement	0	0
Technicien labo	2	1
Assistant Social	1	0
TS Pharmacie /Gérant pharmacie**	1	1
Fille ou Garçon de salle	2	1
Caissier**	1	1
Gardien **	1	1
Total	16	09

On note que le technicien d'assainissement n'existe pas dans les centres de santé, tandis que l'assistant social ne se trouve que dans le centre de santé urbain.

Ces normes ne prévoient pas de médecin mais dans les nouveaux modèles de soins, il est prévu que le médecin soit le responsable du centre de santé urbain et du centre de santé amélioré. Dans ce dernier cas de figure, il doit posséder une compétence en chirurgie d'urgence.

5. REFERENTIEL DE METIER

Ce référentiel de métier concerne les IDE, les SFDE, les ATS, les ATS-ACC, les TLDE et les médecins de centre de santé urbain et des centres améliorés prévus dans les zones faiblement peuplées ou des zones d'accès difficile.

5.1. Infirmier diplômé d'Etat

➤ Définition

L'infirmier diplômé d'Etat est une personne qui, ayant suivi un enseignement et une formation professionnelle étendus et approfondis nécessaires et officiellement reconnus, est apte et habilité à exercer en matière des soins infirmiers.

➤ Mission

Assurer les soins infirmiers les plus complexes, organiser et évaluer les soins infirmiers, dans les établissements hospitaliers et autres établissements au service de la collectivité dans des domaines liés à la santé.

➤ Compétences attendues

- 1) Satisfaire les besoins de soins de santé à travers la consultation curative, le diagnostic et le traitement des malades dans le domaine curatif, en tenant compte de leurs dimensions bio-psycho-socio-culturo-spirituelles et de leur personnalité ;
- 2) Adopter une démarche rationnelle en soins infirmiers basée sur un modèle conceptuel de la profession tant en milieu hospitalier que communautaire ;
- 3) Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à disposition ;
- 4) Former les ressources humaines qui sont sous sa responsabilité ;
- 5) Contribuer efficacement à la réalisation des orientations de la politique de santé du Pays ;
- 6) Collaborer avec les membres de l'équipe de santé et des autres secteurs de Développement ;
- 7) Développer un esprit de recherche pour son propre développement et celui de la profession infirmière.

- Situation professionnelle :

L'IDE peut être : Infirmier soignant dans une unité de soins, Responsable de Centre de Santé, Surveillant d'unité de soins, Chef de zone de responsabilité, responsable du PEV de District, encadreur des stagiaires

- Relations hiérarchiques :

Il travaille dans un centre de santé et au district sous la responsabilité du MCD.

5.2. Infirmier auxiliaire dénommé Agent Technique de Santé

- Définition

L'agent technique de santé est une personne qui, ayant suivi un enseignement et une formation professionnelle officiellement reconnus, est apte et habilité à exercer en matière des soins infirmiers

- Mission

Assurer la responsabilité de l'ensemble de soins infirmiers de base et des soins infirmiers généraux de caractère moins complexe demandant à la fois une compétence technique et l'aptitude aux relations humaines que requièrent la promotion de la santé, la prévention de la maladie et les soins aux malades dans la limite de ses compétences.

- Compétences attendues

- 1) Satisfaire les besoins de soins de santé à travers la consultation curative, le diagnostic et le traitement des malades dans le domaine curatif, en tenant compte de leurs dimensions bio-psycho-socio-culturo-spirituelles et de leur personnalité ;
- 2) Adopter une démarche rationnelle en soins infirmiers basée sur un modèle conceptuel de la profession tant en milieu hospitalier que communautaire ;
- 3) Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à disposition ;
- 4) Former les ressources humaines qui sont sous sa responsabilité ;
- 5) Contribuer efficacement à la réalisation des orientations de la politique de santé du Pays ;
- 6) Collaborer avec les membres de l'équipe de santé et des autres secteurs de

Développement ;

- 7) Développer un esprit de recherche pour son propre développement et celui de la profession infirmière.

➤ Situation professionnelle

L'ATS peut être : infirmier soignant dans une unité de soins, responsable de Centre de Santé, infirmier dans une zone de responsabilité, agent du PEV de District, encadreur.

➤ Relations hiérarchiques

Il travaille sous la supervision de l'infirmier Diplômé d'Etat dans certaines conditions.

5.3. Sage –Femme / Maïeuticien

➤ Définition

C'est une personne qui a suivi un programme de formation reconnu dans son pays, a suivi avec succès les études afférentes et acquis les qualifications nécessaires pour être reconnue en tant que Sage –Femme / Maïeuticien.

➤ Mission

Accompagner la femme enceinte tout au long de la grossesse, d'établir le diagnostic jusqu'à l'accouchement.

➤ Compétences attendues

- 1) Prodiger des soins, adaptés sur le plan culturel et appropriés aux femmes enceintes, aux nouveau-nés et à leur famille ;
- 2) Fournir une éducation et des services de santé qui prennent en compte les spécificités culturelles pour toute la collectivité afin de promouvoir une vie de famille saine, les grossesses désirées et une éducation positive des enfants ;
- 3) Fournir des soins prénatals pour une santé optimale de la femme pendant sa grossesse en détectant et traitant suffisamment tôt certaines complications ou référer la femme vers une personne compétente ;

- 4) Prodiguer des soins culturellement acceptables pendant le travail, réaliser un accouchement sans risque dans les conditions hygiéniques et faire face à des situations d'urgence particulières pour maximiser la santé des femmes et de leurs nouveau-nés ;
- 5) Prodiguer aux femmes des soins postnataux complets, respectueux des sensibilités culturelles ;
- 6) Prodiguer des soins complets pour les nourrissons bien portants de la naissance à deux mois ;
- 7) Fournir une gamme de services de santé liés aux avortements individualisés conformément aux lois et réglementations en vigueur et en accord avec les protocoles nationaux ;
- 8) Assurer constamment la qualité de ses prestations dans le cadre d'un service de santé ;
- 9) Développer un esprit de collaboration et de performance professionnelle.

➤ Situation professionnelle

La Sage- Femme travaille dans les différents établissements de la Pyramide sanitaire du pays : à l'hôpital de référence, à l'hôpital régional, à l'hôpital de district, au centre de santé.

➤ Relations hiérarchiques :

Elle travaille sous la supervision des directions de rattachement ou du médecin chef de district ou de l'infirmier responsable du centre de santé.

5.4. ATS-Accoucheuse

➤ Définition

C'est une personne qui a suivi un programme de formation reconnu dans son pays, a suivi avec succès les études afférentes et acquis les qualifications nécessaires pour être reconnue en tant que ATS / accoucheuse.

➤ Mission

Accompagner la femme enceinte tout au long de la grossesse et d'établir le diagnostic jusqu'à l'Accouchement.

➤ Compétences attendues

- 1) Prodiger des soins, adaptés sur le plan culturel et appropriés aux femmes enceintes, aux nouveau-nés et à leurs familles ;
- 2) Fournir une éducation et des services de santé qui prennent en compte les spécificités culturelles pour toute la collectivité afin de promouvoir une vie de famille saine, les grossesses désirées et une éducation positive des enfants ;
- 3) Fournir des soins prénatals pour une santé optimale de la femme pendant sa grossesse en détectant et traitant suffisamment tôt certaines complications ou référer la femme vers une personne compétente ;
- 4) Prodiger des soins culturellement acceptables pendant le travail, réaliser un accouchement sans risque dans les conditions hygiéniques et faire face à des situations d'urgence particulières pour maximiser la santé des femmes et de leurs nouveau-nés ;
- 5) Prodiger aux femmes des soins postnataux complets, respectueux des sensibilités culturelles ;
- 6) Prodiger des soins complets pour les nourrissons bien portants de la naissance à deux Mois ;
- 7) Fournir une gamme de services de santé liés aux avortements individualisés conformément aux lois et réglementations en vigueur et en accord avec les protocoles nationaux ;
- 8) Assurer constamment la qualité de ses prestations dans le cadre d'un service de santé ;
- 9) Développer un esprit de collaboration et de performance professionnelle.

➤ Situation professionnelle

L'ATS / Accoucheuse travaille dans les différents établissements de la pyramide sanitaire du pays : à l'hôpital régional, à l'hôpital de district, au centre de santé périphérique.

➤ Relations hiérarchiques :

Elle travaille sous la supervision des directions ou services de rattachement ou du médecin chef de district ou de l'infirmier responsable du centre de santé.

5.5. Technicien de laboratoire Diplômé d'Etat

➤ Définition

Confirmer les diagnostics des pathologies par des analyses biomédicales de qualité dans le but de promouvoir la santé, la recherche.

➤ Mission

La mission principale est de faire des analyses de laboratoire en vue d'aider les cliniciens à confirmer ou infirmer un diagnostic de présomption, dépister, traiter ou à prévenir les maladies humaines ou à identifier toute autre modification de l'état physiologique.

➤ Compétences attendues

- 1) Gérer les ressources humaines, matérielles et financières relevant de sa responsabilité
- 2) Réaliser les analyses de laboratoire ;
- 3) Assurer la formation continue des ressources humaines en santé dans la limite de ses compétences ;
- 4) Etre en relation avec les services extérieurs ;
- 5) Mettre en place un système de contrôle de qualité ;
- 6) Réaliser des recherches actions ;
- 7) Suivre et évaluer.

➤ Situation professionnelle

Le technicien de laboratoire diplômé d'Etat peut intervenir au niveau d'un centre de santé rural ou urbain, de l'hôpital de district, de l'hôpital provincial, au CHURN, CHUME, et dans les autres structures (privées et confessionnelles). Il assure 3 types de fonction : technique, fonction de gestion et fonction de communication

➤ Relations hiérarchiques

Il travaille sous la supervision des services de rattachement ou de l'infirmier responsable du centre de santé.

5.6. Médecin responsable d'un centre de santé urbain ou centre de santé rural amélioré

➤ Définition

Le médecin est une personne qui, ayant suivi un enseignement et une formation professionnelle étendus et approfondis nécessaires et officiellement reconnus, est apte et habilité à assumer ses fonctions.

➤ Mission

Assurer les soins médicaux et organiser et superviser les soins infirmiers, dans les centres de santé urbain et les centres de santé ruraux améliorés au service de la collectivité dans des domaines liés à la santé.

➤ Compétences attendues

- 1) Satisfaire les besoins de soins de santé à travers la consultation curative, le diagnostic et le traitement des malades dans le domaine curatif, en tenant compte de leurs dimensions bio-psycho-socio-culturo-spirituelles et de leur personnalité ;
- 2) Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à disposition ;
- 3) Former et superviser les ressources humaines qui sont sous sa responsabilité ;
- 4) Contribuer efficacement à la réalisation des orientations de la politique de santé du Pays ;
- 5) Collaborer avec les membres de l'équipe de santé et des autres secteurs de Développement ;
- 6) Développer un esprit de recherche pour son propre développement et celui de la profession infirmière ;
- 7) Assurer la prise en charge des urgences obstétricales et chirurgicales ;
- 8) Organiser les activités curatives, préventives et promotionnelles ;
- 9) Former, encadrer et superviser le personnel.

➤ Situation professionnelle

Le médecin peut être responsable dans un centre de santé urbain / un centre de santé rural amélioré ou médecin traitant ou médecin chef dans un hôpital ou médecin chef de district.

➤ Relations hiérarchiques

Au niveau du centre de santé, il travaille sous la responsabilité du MCD.

6. DESCRIPTION ET ANALYSE DES ACTIVITES ET DES TACHES

L'annexe 1 présente les données des centres de santé par service, activités, tâches et les catégories de personnel. La source principale de ces données est le document du Paquet Minimum d'Activités (PMA) révisé en 2017. Les données collectées sont rangées par types de prestations : les prestations curatives, les prestations préventives, les prestations promotionnelles et les prestations de gestion.

Toutes les données des activités et des tâches ont été reformulées avec des verbes d'action.

On remarque que bien que les cursus de formation des agents de santé soient différents, sur le terrain, le MSPSN attribue les mêmes activités et tâches à plusieurs catégories de personnels. Il se base et compte sur la polyvalence des agents et cela peut s'expliquer par l'insuffisance numérique du personnel. Il met l'accent sur les formations complémentaires pour combler les lacunes de certains agents.

7. IDENTIFICATION DES DOMAINES D'INTERVENTION ET DES COMPETENCES

Les domaines d'intervention, les compétences et les paliers de compétences ont été définies en atelier sur la base des nouveaux modèles de soins et des référentiels de métiers.

7.1. Domaines d'intervention

Les domaines d'intervention des catégories de personnel en question correspondent à leurs champs d'exercice de la profession. On a défini ainsi 5 principaux domaines d'interventions (tableau 5) :

- 1) Domaine 1 : prise en charge curative :
- 2) Domaine 2 : prise en charge préventive ;
- 3) Domaine 3 : prise en charge promotionnelle :
- 4) Domaine 4 : mangement ;
- 5) Domaine 5 : communauté

7.2. Identification des compétences

Les compétences ont été identifiées par domaines d'intervention sur la base des activités générales qui sont exécutées au niveau des centres de santé et des centres de santé améliorés par le personnel. (Tableau 3).

Tableau 3 : compétences nécessaires dans les centres de santé et les centres de santé améliorés

Domaine	Compétences
1. Prise en charge curative	1.1. Adopter une démarche rationnelle, afin de dépister et de prendre en charge des pathologies et lésions courantes simples (affections respiratoires, digestives, PCIME, cardiovasculaires non compliquées, etc.), les malades avec des pathologies et lésions courantes simples (affections respiratoires, digestives, PCIME, cardiovasculaires non compliquées, etc.), les maladies transmissibles (tuberculose, paludisme, lèpre, ver de Guinée, VIH/SIDA, etc. ...) et non transmissibles (diabète, HTA, Asthme, etc...) en associant le malade et la famille dans la prise de décision
	1.2. Assurer le suivi des malades
	1.3. Pratiquer la petite chirurgie dans le respect des conditions d'hygiène et d'asepsie.
	1.4. Prendre en charge les urgences obstétricales et chirurgicales
	1.5. Faire le diagnostic des malades à travers les examens de laboratoire
	1.6. Offrir des soins infirmiers basés sur un modèle conceptuel de la profession à tous les niveaux pour satisfaire les malades souffrant des maladies non transmissibles : diabète, HTA, Asthme, etc...
	1.7. Adopter une démarche rationnelle, afin de dépister et de prendre en charge la malnutrition aigüe en associant le malade et la famille dans la prise de décision.
	1.8. Réaliser les accouchements et les soins obstétricaux sans risque dans les conditions hygiéniques et gérer des situations d'urgence particulières pour optimiser la santé des femmes et de leurs nouveau-nés.
2. Prise en charge préventive	2.1. Fournir des services de vaccination en stratégie fixe et en stratégie avancée en respectant le calendrier vaccinal
	2.2. Assurer le suivi de la croissance de l'enfant et du nourrisson sain
	2.3. Fournir des soins prénataux de haute qualité pour optimiser la santé pendant sa grossesse ; cela suppose une détection et un traitement à temps de certaines complications ou l'orientation de la femme vers une personne compétente
	2.4. Fournir des soins postnataux de haute qualité pour optimiser la santé de la femme et du nouveau-né ; cela suppose une détection et un traitement précoce de maladies et une orientation aux soins préventifs, notamment l'allaitement maternel exclusif, la PTME, la PF, l'utilisation de la MILDA, etc.
	2.5. Fournir un soutien psychosocial aux mères séropositives, leur prodiguer des conseils sur l'accouchement assisté, l'alimentation du nouveau-né et fournir des ARV aux nouveau-nés testés positifs.
	2.6. Sensibiliser pour obtenir l'adhésion et fournir des services de santé de haute qualité qui prennent en compte les spécificités culturelles pour toute la communauté afin de promouvoir une vie de famille saine, les grossesses désirées et une éducation positive des enfants à travers la PF.
3. Prise en charge promotionnelle	3.1. Sensibiliser la population et les groupes cibles pour la promotion des comportements à moindre risque pour le VIH / SIDA, en tenant compte des dimensions bio-psycho-socio-culturelles-spirituelles et de leur personnalité et fournir des services de santé de haute qualité pour le dépistage volontaire du VIH / SIDA garantissant l'intimité du client et disposant des préservatifs.
	3.2. Fournir des services de prévention, de dépistage, de prise en charge et de soins en matière de VIH/sida et dispenser des soins de santé sexuelle et génésique aux adolescents
	3.3. Mettre en place et organiser la promotion de l'hygiène et de l'assainissement
	3.4. Sensibiliser sur l'importance de la réadaptation et les facteurs de risques à éviter et mettre en place un service de réadaptation équipé.

	3.5. Sensibiliser les populations et les groupes cibles sur différents thèmes en vue d'obtenir un changement de comportement à risque.
4. Management	4.1. Gérer les médicaments essentiels génériques, les consommables médicaux et les produits SR
	4.2. Analyser les situations individuelles, collectives et environnementales en lien avec la santé dans sa zone de responsabilité, planifier et organiser les activités curatives, préventives et de promotion de la santé en rapport avec la communauté, en conformité avec les orientations de la politique de santé du pays
	4.3. Assurer la gestion de l'information sanitaire afin qu'elle serve à une prise de décision rationnelle
	4.4. Mettre la carte de la zone couverte et mettre à jour régulièrement la situation démographique, les groupes cibles et les dossiers des familles.
	4.5. Mettre en place les outils et gérer les ressources humaines tout en renforçant les compétences.
	4.6. Mettre en place les outils et assurer la gestion des ressources matérielles
	4.7. Mettre en place les outils, former le personnel et organiser la gestion financière
	4.8. Organiser et assurer la surveillance épidémiologique
	4.9. Organiser et réaliser l'entretien des locaux et la maintenance des équipements de la structure
	4.10. Assurer la gestion de la chaîne de froid
5. Communauté	5.1. Structurer les COSAN/COGES
	5.2. Organiser et mettre en œuvre les activités à base communautaire

8. IDENTIFICATION DES PALIERS DE COMPETENCES ET DU PERSONNEL D'EXECUTION

Les compétences ont été déclinées en paliers de compétence. Pour chaque palier, il a été identifié la ou les catégories de personnel apte (s) pour l'exécuter. Le pays se trouvant dans une situation d'insuffisance du personnel, certaines compétences sont possédées par plusieurs catégories de personnel qui est polyvalent (tableau 4). Les paliers de compétences constituent des capacités que l'apprenant doit acquérir pour exercer cette compétence de façon optimale

Tableau 4 : Compétences du personnel des centres de santé

Domaine	Compétences	N°	Paliers de compétences	IDE	SFDE	ATS	ATS ACC	TLDE	MED
1. Prise en charge curative	1.1. Adopter une démarche rationnelle, afin de dépister et de prendre en charge des pathologies et lésions courantes simples (affections respiratoires, digestives, PCIME, cardiovasculaires non compliquées, etc.), les malades avec des pathologies et lésions courantes simples (affections respiratoires, digestives, PCIME, cardiovasculaires non compliquées, etc.), les maladies transmissibles (tuberculose, paludisme, lèpre, ver de Guinée, VIH/SIDA, etc. ...) et non transmissibles (diabète, HTA, Asthme, etc....) en associant le malade et la famille dans la prise de décision	1.1.1.	Accueillir et inscrire le malade sur le carnet et dans le registre ;	IDE					MED
		1.1.2.	Faire l'interrogatoire du malade ;	IDE					MED
		1.1.3.	Réaliser l'examen clinique du patient ;	IDE					MED
		1.1.4.	Prescrire des examens de laboratoire	IDE					MED
		1.1.5.	Prescrire des médicaments aux malades	IDE					
		1.1.6.	Fournir les médicaments aux malades			ATS	ATS ACC		
		1.1.7.	Dépister les cas ;						
		1.1.8.	Référer les malades au besoin ;						
	1.2. Assurer le suivi des malades	1.2.1.	Assurer le suivi des malades à travers des consultations de contrôle						
		1.2.2.	Assurer le suivi des malades référés ou contre référés sous traitement (visite ciblée à domicile, recherche active des perdus de vue) ;	IDE					MED
		1.2.3.	Assurer la surveillance des malades mis en observation (prise de T°, de tension, administration des soins...)			ATS	ATS ACC		
		1.2.4.	Hospitaliser le malade et assurer son suivi						MED
		1.2.5.	Libérer le patient mis en observation ou le référer après 48h au maximum	IDE					MED
	1.3. Pratiquer la petite chirurgie dans le respect des conditions d'hygiène et d'asepsie.	1.3.1.	Désinfecter	IDE					MED
		1.3.2.	Faire l'anesthésie locale	IDE					MED
		1.3.3.	Faire l'incision	IDE					MED
		1.3.4.	Pratiquer la circoncision	IDE					MED
		1.3.5.	Faire l'extraction d'un corps étranger	IDE					MED
		1.3.6.	Faire le pansement, parage etc.	IDE					MED

	1.4. Prendre en charge les urgences obstétricales et chirurgicales	1.4.1.	Faire l'anesthésie régionale et générale							MED
		1.4.2.	Pratiquer la césarienne							MED
		1.4.3.	Traiter chirurgicalement les appendicites aiguës, les occlusions intestinales et les péritonites							MED
		1.4.4.	Référer les cas compliqués							MED
	1.5. Faire le diagnostic des malades à travers les examens de laboratoire	1.5.1	Réaliser des examens de laboratoire						TLDE	
		1.5.2	Pratiquer l'examen microscopique selles (parasites, globules blancs, globules rouges, KOP) ;						TLDE	
		1.5.3	Pratiquer la goutte épaisse simple, TDR, HBS						TLDE	
		1.5.4	Pratiquer l'hémoglobine						TLDE	
		1.5.5	Pratiquer l'albuminurie						TLDE	
		1.5.6	Pratiquer la sérologie VIH (tests rapides)						TLDE	
		1.5.7	Pratiquer le test de grossesse						TLDE	
		1.5.8	Pratiquer le RPR						TLDE	
		1.5.9	Pratiquer le groupage sanguin et le rhésus						TLDE	
		1.5.10	Pratiquer les examens des urines : ECBU						TLDE	
		1.5.11	Pratiquer les examens de crachat : BAAR						TLDE	
		1.5.12	Transmettre les résultats des examens aux patients						TLDE	
		1.5.13	Nettoyer et stériliser le matériel ;						TLDE	
	1.6. - Offrir des soins infirmiers basés sur un modèle conceptuel de la profession à tous les niveaux pour satisfaire les malades souffrant des maladies non transmissibles : diabète, HTA, Asthme, etc....	1.6.1.	Assurer la délivrance des médicaments				ATS	ATS ACC		
		1.6.2.	Désinfecter				ATS	ATS ACC		
		1.6.3.	Faire le pansement				ATS	ATS ACC		
		1.6.4.	Faire des injections				ATS	ATS ACC		
		1.6.5.	Administrer les soins				ATS	ATS ACC		
	1.7. Adopter une démarche rationnelle, afin de dépister et de prendre en charge la malnutrition aigüe en associant le malade et la famille dans la prise de décision.	1.7.1.	Accueillir et inscrire le malade sur le carnet et dans le registre				ATS			
		1.7.2.	Prendre les paramètres anthropométriques (poids, taille et PB)	IDE						
		1.7.3.	Evaluer l'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois							
		1.7.4.	Prescrire des traitements				ATS			

1.8. Réaliser les accouchements et les soins obstétricaux sans risque dans les conditions hygiéniques et gérer des situations d'urgence particulières pour optimiser la santé des femmes et de leurs nouveau-nés.	1.8.1.	Accueillir et inscrire les parturientes dans le carnet et le registre				ATS ACC		
	1.8.2.	Faire l'interrogatoire de la parturiente	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.3.	Faire l'examen obstétrical ;	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.4.	Conduire l'accouchement (GATPA)		SFDE				
	1.8.5.	Assurer la surveillance de l'évolution de travail avec le partogramme		SFDE				
	1.8.6.	Assurer la PTME de sauvetage	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.7.	Identifier les complications des accouchements et/ou référence	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.8.	Référer les complications des accouchements au besoin	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.9.	Assurer les soins à l'accouchée, soins au N-né	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.10.	Assurer les soins au N-né	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.11.	Mettre en observation l'accouchée/Mise au sein du Nouveau-né	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.12.	Mettre au sein le Nouveau-né	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.13.	Mettre en observation le Nouveau-né	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.14.	Référer les accouchements dystociques	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.15.	Remplir le registre d'accouchement	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.16.	Donner un rendez-vous pour la visite postnatale	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.17.	Pratiquer l'administration parentérale d'antibiotiques	IDE	SFDE		ATS ACC		
	1.8.18.	Pratiquer l'administration parentérale d'ocytociques et d'anticonvulsivant	IDE	SFDE		ATS ACC		

		1.8.19.	Conduire l'accouchement assisté par voie basse	IDE	SFDE		ATS ACC				
		1.8.20.	Pratiquer l'extraction manuelle du placenta		SFDE						
		1.8.21.	Pratiquer l'évacuation utérine après AMIU		SFDE						
		1.8.22.	Faire la réanimation néonatale	IDE	SFDE		ATS ACC				
2. Prise en charge préventive	2.1. Fournir des services de vaccination en stratégie fixe et en stratégie avancée en respectant le calendrier vaccinal	2.1.1.	Accueillir et inscrire au quotidien les bénéficiaires				ATS				
		2.1.2.	Faire les pesées				ATS				
		2.1.3.	Mesurer la taille				ATS				
		2.1.4.	Mesurer le périmètre brachial				ATS				
		2.1.5.	Faire l'anamnèse ciblée				ATS				
		2.1.6.	Administer les vaccins selon le calendrier vaccinal				ATS				
		2.1.7.	Enregistrer les cibles vaccinées				ATS				
		2.1.8.	Organiser la recherche active des perdus de vue				ATS				
		2.1.9.	Organiser le monitoring intégré mensuel des données et de l'utilisation des vaccins	IDE			ATS				
		2.1.10.	Organiser le monitoring intégré mensuel des données et de l'utilisation des vaccins	IDE							
		2.1.11.	Appliquer les normes de sécurité des injections et des destructions des déchets et matériels utilisés	IDE							
		2.1.12.	Faire la surveillance active des maladies cibles du PEV	IDE							
		2.1.13.	Notifier et investiguer les cas de maladies	IDE							
		2.1.14.	Surveiller les manifestations adverses post immunisation	IDE							
		2.1.15.	Etablir la carte de vaccination				ATS				
		2.1.16.	Informé sur la date du prochain contact	IDE			ATS				
		2.1.17.	Assurer le suivi du calendrier vaccinal	IDE			ATS				
		2.2. Assurer le suivi de la croissance de l'enfant et du nourrisson sain	2.2.1.	Accueillir et inscrire au quotidien les bénéficiaires sur les fiches et les registres				ATS			
			2.2.2.	Prendre les mesures anthropométriques des enfants				ATS			
	2.2.3.		Etablir les courbes de croissances				ATS				
	2.2.4.		Prodiguer les conseils et assurer le suivi pour l'allaitement maternel exclusif				ATS				
	2.2.5.		Assurer le suivi du développement psychomoteur	IDE			ATS				

		2.2.6.	Détecter la malnutrition (prise des mesures anthropométriques)			ATS				
		2.2.7.	Assurer le suivi du calendrier vaccinal pour rattrapage			ATS				
		2.2.8.	Administer la vitamine A aux enfants de six mois ou plus			ATS				
		2.2.9.	Faire le rattrapage à domicile des perdus de vue			ATS				
		2.2.10.	Fixer le prochain RDV			ATS				
		2.2.11.	Assurer l'éducation nutritionnelle			ATS				
		2.2.12.	Faire les démonstrations culinaires			ATS				
	2.3. Fournir des soins prénataux de haute qualité pour optimiser la santé pendant sa grossesse ; cela suppose une détection et un traitement à temps de certaines complications ou l'orientation de la femme vers une personne compétente	2.3.1.	Accueillir les femmes enceintes et les inscrire sur le registre				ATS ACC			
		2.3.2.	Sensibiliser sur les signes de danger		SFDE					
		2.3.3.	Elaborer un plan d'accouchement		SFDE					
		2.3.4.	Faire l'interrogatoire		SFDE					
		2.3.5.	Pratiquer l'examen clinique : diagnostic de grossesse, dépistage de grossesses à risque		SFDE		ATS ACC			
		2.3.6.	Faire la prévention de l'anémie		SFDE		ATS ACC			
		2.3.7.	Administer le traitement de l'anémie		SFDE		ATS ACC			
		2.3.8.	Administer la prophylaxie du paludisme par le Traitement Préventif Intermittent (TPI)		SFDE		ATS ACC			
2.3.9.	Prodiguer des conseils pour l'utilisation des MILDA		SFDE		ATS ACC					
2.3.10.	Prodiguer les conseils et dépister les IST chez les femmes enceintes et leurs conjoints		SFDE		ATS ACC					
2.3.11.	Prend en charge les complications des grossesses		SFDE							
2.3.12.	Référer les complications des grossesses au besoin		SFDE		ATS ACC					
2.3.13.	Vacciner contre le tétanos selon le calendrier		SFDE		ATS ACC					
2.3.14.	Etablir la fiche individuelle de CPN Recentrée		SFDE		ATS ACC					
2.3.15.	Prodiguer les conseils nutritionnels		SFDE		ATS ACC					

		2.3.16.	Déparasiter la femme enceinte		SFDE		ATS ACC		
		2.3.17.	Prodiguer des conseils systématiques du dépistage du VIH à toutes les gestantes		SFDE				
	2.4. Fournir des soins postnataux de haute qualité pour optimiser la santé de la femme et du nouveau-né; cela suppose une détection et un traitement précoce de maladies et une orientation aux soins préventifs, notamment l'allaitement maternel exclusif, la PTME, la PF, l'utilisation de la MILDA, etc.	2.4.1.	Accueillir les mères et les nouveau-nés et les inscrire sur le registre	IDE	SFDE	ATS	ATS ACC		
		2.4.2.	Faire l'interrogatoire (recherche éventuelle des complications de suites de couches)	IDE	SFDE				
		2.4.3.	Pratiquer l'examen clinique de la mère	IDE	SFDE				
		2.4.4.	Etablir l'état général de la femme (Température, Tension artérielle, Conjonctives, Etat de l'utérus, Etat des lochies, Etat des seins)	IDE	SFDE				
		2.4.5.	Faire un examen clinique du nouveau-né	IDE	SFDE				
		2.4.6.	Prodiguer des conseils à la mère	IDE	SFDE				
		2.4.7.	Apporter des soutiens nutritionnels à la mère	IDE	SFDE				
		2.4.8.	Prodiguer des conseils pour l'allaitement maternel Exclusif	IDE	SFDE				
		2.4.9.	Assurer la prévention de la transmission de la Mère à l'Enfant (PTME)	IDE	SFDE				
		2.4.10.	Prendre en charge les nouveau-nés malades	IDE	SFDE				
		2.4.11.	Référer les cas compliqués parmi les nouveau-nés malades	IDE	SFDE				
		2.4.12.	Prodiguer des conseils pour la PF	IDE	SFDE				
		2.4.13.	Prodiguer des conseils pour l'utilisation des MILDA	IDE	SFDE				
		2.4.14.	Elaborer un plan de vaccination du nouveau-né	IDE	SFDE				
		2.4.15.	Administer la vitamine A aux mères	IDE	SFDE				
		2.4.16.	Mettre en place le processus d'établissement de l'acte de naissance	IDE	SFDE				
	2.5. Fournir un soutien psychosocial aux mères séropositives, leur prodiguer des conseils sur l'accouchement assisté, l'alimentation du nouveau-né et fournir des ARV aux nouveaux-nés testés positifs.	2.5.1.	Prodiguer des conseils et assurer le dépistage volontaire du VIH en CPN	IDE	SFDE				
		2.5.2.	Délivrer les ARV en prophylaxie au Nouveau-né de mère séropositive	IDE	SFDE				
		2.5.3.	Prodiguer des conseils pour accouchement assisté	IDE	SFDE				
		2.5.4.	Prodiguer le conseil en alimentation à moindre risque chez le Nouveau-né de mère séropositive	IDE	SFDE				
		2.5.5.	Fournir un soutien psychosocial aux mères séropositives	IDE	SFDE				
		2.5.6.	Assurer le suivi des mères allaitantes	IDE	SFDE				
		2.5.7.	Faire le dépistage systématique du VIH chez les enfants présentant une MAS avec complication	IDE	SFDE				

	2.6. Sensibiliser pour obtenir l'adhésion et fournir des services de santé de haute qualité qui prennent en compte les spécificités culturelles pour toute la communauté afin de promouvoir une vie de famille saine, les grossesses désirées et une éducation positive des enfants à travers la PF.	2.6.1.	Accueillir les clientes			ATS	ATS ACC		
		2.6.2.	Inscrire sur la fiche et le registre			ATS	ATS ACC		
		2.6.3.	Pratiquer l'examen clinique des clientes	IDE	SFDE		ATS ACC		
		2.6.4.	Rechercher les antécédents obstétricaux	IDE	SFDE		ATS ACC		
		2.6.5.	Prescrire et fournir des contraceptifs	IDE	SFDE		ATS ACC		
		2.6.6.	Assurer le suivi des acceptantes	IDE	SFDE		ATS ACC		
		2.6.7.	Prévenir les infections	IDE	SFDE		ATS ACC		
		2.6.8.	Prodiguer les conseils sur la contraception, les IST	IDE	SFDE		ATS ACC		
		2.6.9.	Prodiguer les conseils post-avortement	IDE	SFDE		ATS ACC		
		2.6.10.	Sensibiliser la population sur les avantages de la PF	IDE	SFDE		ATS ACC		
		2.6.11.	Orienter la population cible vers les services de PF	IDE	SFDE		ATS ACC		
		2.6.12.	Amener les femmes à s'approprier des activités de PF	IDE	SFDE		ATS ACC		
		2.6.13.	Rechercher les perdues de vue	IDE	SFDE		ATS ACC		
		2.6.14.	Notifier et référer les complications liées aux méthodes contraceptives	IDE	SFDE		ATS ACC		
		2.6.15.	Donner des rendez-vous.	IDE	SFDE		ATS ACC		
3. Prise en charge promotionnelle	3.1. Sensibiliser la population et les groupes cibles pour la promotion des comportements à moindre risque pour le VIH / SIDA, en tenant compte des dimensions bio-psycho-socio-culturo-spirituelles et de leur personnalité et fournir des services de santé de haute qualité pour le dépistage	3.1.1.	Sensibiliser les communautés sur la prévention du VIH/SIDA	IDE	SFDE		ATS ACC		
		3.1.2.	Faire l'IEC/CCC et la promotion de comportements à moindre risque	IDE	SFDE		ATS ACC		
		3.1.1.	Faire la promotion de l'utilisation des préservatifs (condom)	IDE	SFDE		ATS ACC		
		3.1.1.	Faire l'IEC spécifique en direction des groupes cibles (écoles, ateliers, catégories socioprofessionnelles organisées, etc.)	IDE	SFDE		ATS ACC		

volontaire du VIH / SIDA garantissant l'intimité du client et disposant des préservatifs.	3.1.1.	Prodiguer des conseils pour le pré-test ;	IDE	SFDE		ATS ACC		
	3.1.1.	Réaliser le dépistage du VIH ;	IDE	SFDE		ATS ACC		
	3.1.1.	Prodiguer des conseils post-test et remise de résultats ;	IDE	SFDE		ATS ACC		
	3.1.1.	Mettre à disposition des préservatifs ;	IDE	SFDE		ATS ACC		
	3.1.1.	Faire des plaidoyers auprès des leaders en vue de sensibiliser les maris dans le sens du dépistage du VIH ;	IDE	SFDE		ATS ACC		
3.2. Fournir des services de prévention, de dépistage, de prise en charge et de soins en matière de VIH/ sida et dispenser des soins de santé sexuelle et génésique aux adolescents	3.2.1.	Sensibiliser sur le dépistage des IST/VIH/SIDA ;	IDE	SFDE				
	3.2.2.	Faire la promotion de l'éducation à la vie familiale (éducation sexuelle, etc.) ;	IDE	SFDE				
	3.2.3.	Faire la prévention des grossesses précoces et non désirées ;	IDE	SFDE				
	3.2.4.	Faire la lutte contre les pratiques néfastes (alcoolisme, la toxicomanie, ablation de la lchette, mutilations génitales, etc.);	IDE	SFDE				
	3.2.5.	Faire la promotion de la nutrition dans le milieu scolaire ;	IDE	SFDE				
3.3. Mettre en place et organiser la promotion de l'hygiène et de l'assainissement	3.3.1.	Sensibiliser sur : Hygiène de l'eau et aliments, Hygiène corporelle dont le lavage des mains, hygiène environnemental et hygiène de l'habitat, les risques liés à la défécation à l'air libre ;	THA		ATS	ATS ACC		
	3.3.2.	Faire la promotion de l'utilisation des latrines ;	THA		ATS	ATS ACC		
	3.3.3.	Faire la promotion de l'évacuation des excréta et des déchets solides et liquides ;	THA		ATS	ATS ACC		
	3.3.4.	Assurer la surveillance et la protection des sources d'eau potable ;	THA		ATS	ATS ACC		
	3.3.5.	Sensibiliser sur les risques liés à l'utilisation des eaux de mare ;	THA		ATS	ATS ACC		
	3.3.6.	Faire le contrôle de la qualité des aliments ;	THA		ATS	ATS ACC		
	3.3.7.	Fournir un appui technique à la construction des latrines par la communauté ;	THA		ATS	ATS ACC		
	3.3.8.	Sensibiliser sur l'utilisation des MILDA ;			ATS	ATS ACC		
	3.3.9.	Organiser la collecte, le stockage et le traitement des déchets ménagers et biomédicaux au niveau des centres de santé ;			ATS	ATS ACC		
	3.3.10.	Sensibiliser sur le traitement des eaux (ébullition, chloration) ;			ATS	ATS ACC		

	3.4. Sensibiliser sur l'importance de la réadaptation et les facteurs de risques à éviter et mettre en place un service de réadaptation équipé.	3.4.1.	Accueillir et faire l'enregistrement ;	IDE	SFDE	ATS	ATS ACC			
		3.4.2.	Sensibiliser sur l'importance de la Réadaptation et de ses services (accidents de la voie publique, AVC, polio, etc.);	IDE	SFDE	ATS	ATS ACC			
		3.4.3.	Sensibiliser sur les risques de violences domestiques chez les handicapés ;	IDE	SFDE	ATS	ATS ACC			
		3.4.4.	Sensibiliser sur les soins de santé inadéquats (injection mal faite par les docteurs chouchou / docteurs djim)	IDE	SFDE	ATS	ATS ACC			
	3.5.Sensibiliser les populations et les groupes cibles sur différents thèmes en vue d'obtenir un changement de comportement à risque.	3.5.1.	Assurer la coordination des activités d'IEC/CCC	IDE	SFDE	ATS	ATS ACC			
		3.5.2.	Organiser quotidienne des séances d'information sur des thèmes spécifiques : nutrition, allaitement maternel exclusif, stérilité, cancers du col, cancers des seins, vaccination, les maladies hydriques, ablation de la lchette, automédication, utilisation des latrines, mutilations génitales féminines, etc.	IDE	SFDE	ATS	ATS ACC			
		3.5.3.	Participer aux campagnes de sensibilisation de masse (média, caravane)	IDE	SFDE	ATS	ATS ACC			
		3.5.4.	Sensibiliser la population à l'utilisation des dispositifs médicaux préventifs (MILDA, contraceptifs, etc.)	IDE	SFDE	ATS	ATS ACC			
		3.5.5.	Sensibiliser sur l'utilisation des services de planification familiale	IDE	SFDE	ATS	ATS ACC			
		3.5.6.	Prodiguer des conseils individuels systématiques pendant les consultations.	IDE	SFDE	ATS	ATS ACC			
	4. Management	4.1. Gérer les médicaments essentiels génériques, les consommables médicaux et les produits SR	4.1.1.	Faire l'inventaire mensuel/journalier	IDE	SFDE			TLDE	
			4.1.2.	Faire des commandes bimensuelles des médicaments et consommables médicaux	IDE	SFDE			TLDE	
4.1.3.			Réceptionner les médicaments et les consommables médicaux	IDE	SFDE			TLDE		
4.1.4.			Utiliser les médicaments et les consommables médicaux	IDE	SFDE			TLDE		
4.1.5.			Fournir et utiliser les supports de gestion des stocks;	IDE	SFDE			TLDE		
4.1.6.			Disposer des étagères et Ranger les médicaments par des étiquettes	IDE	SFDE			TLDE		
4.1.7.			Assurer la tenue correcte des outils des gestions (fiches de stocks, bon de commande, bordereau de livraison, facture et livre journal, bon de sortie)	IDE	SFDE			TLDE		
4.1.8.			Assurer le contrôle de la gestion des stocks des médicaments (tenue des fiches)	IDE	SFDE			TLDE		
4.1.9.			Vendre en détails les médicaments (forfait ou détail par coût unitaire): Appliquer la marge bénéficiaire autorisée	IDE				TLDE		
4.1.10.			Assurer la conservation des ordonnances et du cahier journalier	IDE				TLDE		
		4.2.1.	Faire l'analyse de la situation (FFOM)	IDE	SFDE				MED	

	4.2. Analyser les situations individuelles, collectives et environnementales en lien avec la santé dans sa zone de responsabilité, planifier et organiser les activités curatives, préventives et de promotion de la santé en rapport avec la communauté, en conformité avec les orientations de la politique de santé du pays	4.2.2.	Déterminer les problèmes	IDE	SFDE				MED		
		4.2.3.	Déterminer les priorités	IDE	SFDE				MED		
		4.2.4.	Déterminer les objectifs	IDE	SFDE				MED		
		4.2.5.	Planifier la mise en œuvre des activités	IDE	SFDE				MED		
		4.2.6.	Elaborer le budget	IDE	SFDE				MED		
		4.2.7.	Mettre en œuvre le calendrier d'exécution du plan d'action	IDE	SFDE				MED		
		4.2.8.	Assurer le monitoring, suivi et évaluation	IDE	SFDE						
		4.2.9.	Assurer la gestion des archives et de la documentation	IDE	SFDE						
		4.3. Assurer la gestion de l'information sanitaire afin qu'elle serve à une prise de décision rationnelle	4.3.1.	Assurer la tenue des registres et fiches de collecte	IDE	SFDE				TLDE	
	4.3.2.		Collecter les données (communautaire et CS)	IDE					TLDE		
	4.3.3.		Traiter les données (communautaire et CS) collectées	IDE					TLDE		
	4.3.4.		Rédiger les rapports mensuels d'activités	IDE					TLDE	MED	
	4.3.5.		Remplir les fiches de collecte des données	IDE					TLDE		
	4.3.6.		Rédiger les rapports hebdomadaires des maladies sous surveillance	IDE					TLDE	MED	
	4.3.7.		Transmettre l'information à l'équipe cadre de district	IDE						MED	
	4.3.8.		Afficher les synthèses au public (tableau graphique)	IDE					TLDE	MED	
	4.4. Mettre la carte de la zone couverte et mettre à jour régulièrement la situation démographique, les groupes cibles et les dossiers des familles.	4.4.1.	Etablir une carte de la zone de responsabilité	IDE						MED	
		4.4.2.	Mettre en place des dossiers familiaux	IDE						MED	
		4.4.3.	Faire un décompte annuel de la population couverte par le centre de santé	IDE							
		4.4.4.	Mettre à jour le dossier à l'occasion de chaque contact des intéressés avec le CS	IDE							
		4.4.5.	Réviser les dossiers familiaux tous les trois ans afin de s'assurer du dénominateur	IDE							
		4.4.6.	Déterminer les groupes cibles et les groupes vulnérables	IDE							
		4.4.7.	Veiller au contact avec les familles lors des consultations de groupes à risque	IDE							
		4.4.8.	Identifier les personnes ressources (accoucheuses traditionnelles ou occasionnelles, etc. ...)	IDE							
		4.4.9.	Enregistrer les naissances, les décès et le départ de la ZR	IDE	SFDE					TLDE	
	4.5. Mettre en place les outils et gérer les ressources humaines tout en renforçant les compétences.	4.5.1.	Organiser le temps de travail de l'équipe ; description de poste	IDE	SFDE					TLDE	MED
		4.5.2.	Faire la description de poste	IDE	SFDE					TLDE	MED
		4.5.3.	Faire la répartition des tâches	IDE	SFDE					TLDE	MED

	4.5.4.	Faire la programmation du personnel (hebdomadaire, mensuel)	IDE	SFDE			TLDE	MED
	4.5.5.	Organiser la tenue des réunions de l'équipe du centre de santé	IDE	SFDE			TLDE	MED
	4.5.6.	Faire la notation du personnel	IDE	SFDE			TLDE	MED
	4.5.7.	Assurer la supervision interne	IDE	SFDE			TLDE	MED
	4.5.8.	Assurer la supervision formative du personnel et des ASC	IDE	SFDE			TLDE	MED
	4.5.9.	Assurer la formation continue du personnel	IDE	SFDE			TLDE	MED
4.6. Mettre en place les outils et assurer la gestion des ressources matérielles	4.6.1.	Faire l'inventaire semestriel de l'existant (fiches d'inventaire)	IDE					
	4.6.2.	Assurer la tenue correcte des outils de gestion (fiches de stocks, bon de commande, bordereau de livraison, facture et livre journal, bon de sortie)	IDE					
	4.6.3.	Assurer la propreté des locaux, des salles			ATS	ATS ACC	TLDE	
	4.6.4.	Assurer l'entretien des équipements, infrastructures et matériel			ATS	ATS ACC	TLDE	
4.7. Mettre en place les outils, former le personnel et organiser la gestion financière	4.7.1.	Ouvrir un compte bancaire	IDE					MED
	4.7.2.	Assurer la tenue correcte du journal de caisse ;	IDE					
	4.7.3.	Assurer la tenue correcte du journal de banque ;	IDE					
	4.7.4.	Assurer la gestion des tickets modérateurs	IDE					
	4.7.5.	Assurer la tenue correcte des outils de gestion financière	IDE					
	4.7.6.	Assurer le contrôle interne de la gestion	IDE					
4.8. Organiser et assurer la surveillance épidémiologique	4.8.1.	Notifier et investiguer des cas des maladies	IDE					
	4.8.2.	Surveiller les Manifestations Adverses Post immunisation (MAPI)	IDE					
	4.8.3.	Collecter les données d'activités journalières et hebdomadaires	IDE					
	4.8.4.	Analyser et gérer les données	IDE					MED
	4.8.5.	Transmettre les données dans le délai	IDE					MED
4.9. Organiser et réaliser l'entretien des locaux et la maintenance des équipements de la structure	4.9.1.	Assurer la propreté des locaux, des salles ;			ATS	ATS ACC		
	4.9.2.	Assurer l'entretien et les réparations diverses ;			ATS	ATS ACC		
	4.9.3.	Détruire les déchets avec les incinérations			ATS	ATS ACC		

		4.9.4.	Assurer l'assainissement du milieu sanitaire			ATS	ATS ACC		
		4.9.5.	Faire l'adduction de l'eau potable	IDE					
	4.10. Assurer la gestion de la chaîne de froid	4.10.1.	Assurer le remplissage bi quotidien de la Feuille de température du frigo			ATS		TLDE	
		4.10.2.	Assurer la vérification de la flamme			ATS		TLDE	
		4.10.3.	Assurer la maintenance périodique : nettoyage de la cheminée, tailler ou remplacer la mèche, dégivrer la glace etc.			ATS		TLDE	
5. Communauté	5.1. Structurer les COSAN/COGES	5.1.1.	Mettre en place du COSAN/COGES/redynamiser les COSAN et COGES	IDE					
		5.1.2.	Former les COSAN/COGES	IDE					
		5.1.3.	Organiser les AG annuels (restitution des activités menées)	IDE					
		5.1.4.	Organiser la solidarité contre le risque (RC, Mutuelles de santé)	IDE					
		5.1.5.	Définir les critères d'exemption des indigents ;	IDE					
		5.1.6.	Participer aux réunions du Comité de Santé (COSAN)	IDE					
		5.1.7.	Former les ASC sur le module harmonisé	IDE					MED
		5.1.8.	Superviser les ASC	IDE					
	5.2. Organiser et mettre en œuvre les activités à base communautaire	5.2.1.	Assurer le leadership et pratiquer la bonne gouvernance	IDE					MED
		5.2.2.	Organiser les services à base communautaire	IDE					
		5.2.3.	Organiser la participation des COGES à la planification et la gestion des activités et des ressources	IDE					
		5.2.4.	Organiser la Participation à la distribution de MILDA, de préservatifs à la population	IDE					
		5.2.5.	Organiser l'appui des stratégies avancées et mobiles	IDE					
		5.2.6.	Organiser la collecte des indicateurs communautaires	IDE					
		5.2.7.	Organiser la recherche active des perdus de vue (TB, vaccination, lèpre, etc.)	IDE					
5.2.8.		Organiser l'appropriation des activités en pré-pendant et post distribution des MILDA, distribution de certains produits (Ivermectine)	IDE						
5.2.9.		Entretien des structures des centres de santé	IDE						

9. ELABORATION DES CRITERES ET DES INDICATEURS et des objectifs de formation.

Les critères et les indicateurs sont définis pour être appréciés en vue de la certification de la réussite ou de l'échec de l'apprenant par rapport à l'atteinte des paliers des compétences. Ils permettent ainsi de faire les bilans de compétences (BC). Les objectifs de formation sont en effet directement liés aux paliers de compétences non maîtrisés. Un exemple de définition des critères est présenté au tableau 5.

Tableau 5 : Définition des critères

Compétence	Palier de compétence	Critères
1. consultation et traitement des maladies courantes	1.1. Accueillir les malades et leurs familles	1.1.1. Existence d'un dispositif d'orientation des patients
		1.1.2. Temps d'attente réduit
		1.1.3. Conditions d'attente favorables
		1.1.4. Ecoute active
		1.1.5. Relation chaleureuse (salutations d'usage)
		1.1.6. Respect de la confidentialité (mise en confiance)

En outre, en suivant la progression des étages de la pyramide de Bloom, on définit le contenu des éléments à acquérir à différents niveaux (connaissances, capacités, ...) pour démontrer les compétences. Cela permet d'organiser logiquement la succession des séquences d'apprentissage par année et de définir les plans de formation.

ANNEXES

Annexe 1 : données collectées : services ; activités, tâches et catégories de personnel

Annexe 1 : Données collectées : services, activités, tâches et catégorie de personnel

Services	Activités	Taches	Qualification
Prestations curatives			
Accueil	Assurer la réception/triage des malades	Accueillir les malades ;	Fille/Garçon de Salle +formation complémentaire
		Vendre les carnets de soins ;	
		Orienter les malades ;	
		Donner le médicament et recevoir le paiement ;	
Consultation curative	Prendre en charge des pathologies et lésions courantes simples (affections respiratoires, digestives, PCIME, cardiovasculaires non compliquées, etc.) selon les directives nationales (ordinogrammes)	Accueillir et inscrire le malade sur le carnet et dans le registre ;	IDE ou SFDE ou ATS + formation supplémentaire (PCIME, PCIMA)
		Faire l'interrogatoire du malade ;	
		Réaliser l'examen clinique du patient ;	
		Faire le diagnostic, prescrire et fournir les médicaments ;	
		Assurer le suivi des malades ;	
		Référer les malades au besoin ;	
	Prendre en charge des maladies transmissibles (tuberculose, paludisme, lèpre, ver de Guinée, VIH/SIDA, etc. ...)	Accueillir et inscrire le malade sur le carnet et dans le registre ;	IDE ou SFDE ou ATS
		Faire l'interrogatoire du malade ;	
		Réaliser l'examen clinique du patient ;	
		Dépister les cas,	
		Prodiguer les conseils et orienter le malade ;	
		Prendre en charge les cas non compliqués,	
		Référer les cas compliqués qui nécessitent une prise en charge médicalisée ;	
		Assurer le suivi des malades référés ;	
	Prendre en charge des maladies non transmissibles : diabète, HTA, Asthme, etc....	Accueillir et inscrire le malade sur le carnet et dans le registre ;	IDE ou SFDE ou ATS
Faire l'interrogatoire du malade;			
Réaliser l'examen clinique du patient ;			

		Dépister les cas ;	
		Référer les cas dépistés ;	
		Assurer le suivi des malades contre-référés ;	
		Assurer le suivi des malades référés sous traitement (visite ciblée à domicile, recherche active des perdus de vue) ;	
	Prendre en charge de la malnutrition aigue	Accueillir et inscrire le malade sur le carnet et dans le registre ;	IDE ou SFDE ou ATS + formation supplémentaire (PCIME, PCIMA)
		Evaluer l'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois ;	
		Prendre les paramètres anthropométriques (poids, taille et PB) ;	
		Rechercher systématiquement des œdèmes bilatéraux pour confirmer et trier les MAS (malnutrition aigüe sévère) et MAM (malnutrition aigüe modéré);	
		Faire le diagnostic médical ;	
		Admettre et traiter les cibles selon le protocole national de la prise en charge de la malnutrition aigüe ;	
		Référer les cas de MAS avec complication à l'hôpital ;	
Actes techniques	Prendre en charge des accouchements	Accueillir et inscrire les parturientes dans le carnet et le registre ;	SFDE, ATS, ATS Acc, IDE + formation supplémentaire
		Faire l'interrogatoire de la parturiente ;	
		Faire l'examen obstétrical ;	
		Assurer la surveillance de l'évolution de travail avec le partogramme ;	
		Assurer la PTME de sauvetage ;	
		Identifier les complications des accouchements et/ou référence ;	
		Référer les complications des accouchements au besoin ;	
		Conduire l'accouchement (GATPA) ;	
		Assurer les soins à l'accouchée, soins au N-né;	
		Assurer les soins au N-né ;	
		Mettre en observation l'accouchée/Mise au sein du Nouveau-né ;	
		Mettre au sein le Nouveau-né ;	
		Mettre en observation le Nouveau-né ;	
		Référer les accouchements dystociques, Remplissage du registre d'accouchement ;	
	Remplir le registre d'accouchement ;		

		Donner un rendez-vous pour la visite postnatale ;	
	Assurer les soins obstétricaux néonataux d'Urgence de base (SONUB)	Pratiquer l'administration parentérale d'antibiotiques ;	SFDE, ATS, ATS Acc, IDE + formation supplémentaire
		Pratiquer l'administration parentérale d'ocytociques ;	
		Pratiquer l'administration parentérale d'anticonvulsivant ;	
		Conduire l'accouchement assisté par voie basse ;	
		Pratiquer l'extraction manuelle du placenta ;	
		Pratiquer l'évacuation utérine après AMIU ;	
		Faire la réanimation néonatale ;	
	Pratiquer la petite chirurgie	Désinfecter ;	IDE ou SFDE ou ATS
		Faire l'anesthésie locale, incision ;	
		Faire l'incision ;	
		Pratiquer la circoncision ;	
		Faire l'extraction d'un corps étranger ;	
		Faire le pansement, etc. ;	
	Assurer les soins infirmiers	Faire le parage etc.	IDE ou SFDE ou ATS
		Faire la désinfection ;	
		Faire l'injection ;	
		Faire le pansement ;	
	Laboratoire	Administrer les soins ;	Technicien laboratoire
		Assurer la tenue de registre de laboratoire ;	
		Pratiquer l'examen microscopique selles (parasites, globules blancs, globules rouges, KOP) ;	
		Pratiquer la goutte épaisse simple, TDR, HBS ;	
		Pratiquer l'hémoglobine ;	
		Pratiquer l'albuminurie ;	
		Pratiquer la sérologie VIH (tests rapides) ;	
		Pratiquer le test de grossesse ;	
		Pratiquer le RPR ;	
	Pratiquer le groupage sanguin et le rhésus ;		

		Pratiquer les examens des urines : ECBU ;	
		Pratiquer les examens de crachat : BAAR ;	
		Transmettre les résultats des examens aux patients ;	
		Nettoyer et stériliser le matériel ;	
Mise en observation du malade	Assurer la surveillance des malades sous traitement mis en observation	Enregistrer le patient ;	IDE, SFDE, ATS, ATS Acc
		Installer le patient dans le lit ;	
		Administer les médicaments au patient ;	
		Assurer la surveillance au maximum 48 heures ;	
		Libérer le patient ou le référer ;	
Pharmacie	Assurer la gestion des médicaments essentiels génériques, des consommables médicaux et des produits SR	Faire l'inventaire mensuel/journalier ;	Technicien Supérieur en pharmacie/ gérant + formation complémentaire
		Faire des commandes bimensuelles des médicaments et consommables médicaux ;	
		Réceptionner les médicaments et les consommables médicaux ;	
		Utiliser les médicaments et les consommables médicaux ;	
		Fournir et utiliser les supports de gestion des stocks;	
		Disposer des étagères et Ranger les médicaments par des étiquettes ;	
		Assurer la tenue correcte des outils des gestions (fiches de stocks, bon de commande, bordereau de livraison, facture et livre journal, bon de sortie) ;	
		Assurer le contrôle de la gestion des stocks des médicaments (tenue des fiches) ;	
		Vendre en détails les médicaments (forfait ou détail par coût unitaire): Appliquer la marge bénéficiaire autorisée;	
		Assurer la conservation des ordonnances et du cahier journalier ;	
Prestations préventives			
Services préventives	Assurer les vaccinations du PEV en stratégie fixe et avancée.	Accueillir et inscrire au quotidien les bénéficiaires ;	IDE ou SFDE ou ATS
		Faire les pesées ;	
		Mesurer la taille ;	
		Mesurer le périmètre brachial ;	
		Faire l'anamnèse ciblée ;	
		Administer les vaccins selon le calendrier vaccinal ;	
		Enregistrer les cibles vaccinées ;	

	Organiser la recherche active des perdus de vue;	
	Organiser la recherche active des perdus de vue, organiser le monitoring intégré mensuel des données et de l'utilisation des vaccins ;	
	Organiser le monitoring intégré mensuel des données et de l'utilisation des vaccins ;	
	Appliquer les normes de sécurité des injections et des destructions des déchets et matériels utilisés ;	
	Faire la surveillance active des maladies cibles du PEV ;	
	Notifier et investiguer les cas de maladies ;	
	Surveiller les manifestations adverses post immunisation ;	
	Etablir la carte de vaccination ;	
	Informer sur la date du prochain contact ;	
	Assurer le suivi du calendrier vaccinal ;	
Assurer le suivi de la croissance de l'enfant et du nourrisson sain	Accueillir et inscrire au quotidien les bénéficiaires sur les fiches et les registres ;	IDE, ATS + formation supplémentaire
	Prendre les mesures anthropométriques des enfants ;	
	Etablir les courbes de croissances ;	
	Prodiguer les conseils et assurer le suivi pour l'allaitement maternel exclusif ;	
	Assurer le suivi du développement psychomoteur ;	
	Détecter la malnutrition (prise des mesures anthropométriques) ;	
	Assurer le suivi du calendrier vaccinal pour rattrapage ;	
	Administrer la vitamine A aux enfants de six mois ou plus ;	
	Faire le rattrapage à domicile des perdus de vue ;	
	Fixer le prochain RDV ;	
	Assurer l'éducation nutritionnelle ;	
	Faire les démonstrations culinaires ;	
Assurer la consultation prénatale Recentrée (CPNR) : au moins quatre contacts avant l'accouchement	Accueillir les femmes enceintes et les inscrire sur le registre ;	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
	Sensibiliser sur les signes de danger ;	
	Elaborer un plan d'accouchement ;	
	Faire l'interrogatoire ;	
	Pratiquer l'examen clinique : diagnostic de grossesse, dépistage de grossesses à risque ;	
	Faire la prévention de l'anémie;	

	<p>Administer le traitement de l'anémie ;</p> <p>Administer la prophylaxie du paludisme par le Traitement Préventif Intermittent (TPI);</p> <p>Prodiguer des conseils pour l'utilisation des MILDA ;</p> <p>Prodiguer les conseils et dépister les IST chez les femmes enceintes et leurs conjoints ;</p> <p>Prendre en charge les complications des grossesses;</p> <p>Référer les complications des grossesses au besoin;</p> <p>Vacciner contre le tétanos selon le calendrier ;</p> <p>Etablir la fiche individuelle de CPN Recentrée ;</p> <p>Prodiguer les conseils nutritionnels ;</p> <p>Déparasiter la femme enceinte ;</p> <p>Prodiguer des conseils systématiques du dépistage du VIH à toutes les gestantes ;</p>	
Assurer la consultation postnatale	<p>Accueillir les mères et les nouveau-nés et les inscrire sur le registre ;</p> <p>Faire l'interrogatoire (recherche éventuelle des complications de suites de couches) ;</p> <p>Pratiquer l'examen clinique de la mère ;</p> <p>Etablir l'état général de la femme (Température, Tension artérielle, Conjonctives, Etat de l'utérus, Etat des lochies, Etat des seins) ;</p> <p>Faire un examen clinique du nouveau-né ;</p> <p>Prodiguer des conseils à la mère ;</p> <p>Apporter des soutiens nutritionnels à la mère ;</p> <p>Prodiguer des conseils pour l'allaitement maternel Exclusif ;</p> <p>Assurer la prévention de la transmission de la Mère à l'Enfant (PTME) ;</p> <p>Prendre en charge les nouveau-nés malades ;</p> <p>Référer les cas compliqués parmi les nouveau-nés malades ;</p> <p>Prodiguer des conseils pour la PF ;</p> <p>Prodiguer des conseils pour l'utilisation des MILDA ;</p> <p>Elaborer un plan de vaccination du nouveau-né ;</p> <p>Administer la vitamine A aux mères ;</p> <p>Mettre en place le processus d'établissement de l'acte de naissance ;</p>	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
	Prodiguer des conseils et assurer le dépistage volontaire du VIH en CPN ;	

	Assurer la prévention de la Transmission de la mère à l'enfant (PTME)	Délivrer les ARV en prophylaxie au Nouveau-né de mère séropositive ;	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
		Prodiguer des conseils pour accouchement assisté ;	
	Prodiguer le conseil en alimentation à moindre risque chez le Nouveau-né de mère séropositive ;		
	Fournir un soutien psychosocial aux mères séropositives ;		
	Assurer le suivi des mères allaitantes ;		
	Faire le dépistage systématique du VIH chez les enfants présentant une MAS avec complication ;		
	Assurer la planification Familiale	Accueillir les clientes ;	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
		Inscrire sur la fiche et le registre ;	
		Pratiquer l'examen clinique des clientes ;	
		Rechercher les antécédents obstétricaux ;	
		Prescrire et fournir des contraceptifs ;	
		Assurer le suivi des acceptantes ;	
		Prévenir les infections ;	
		Prodiguer les conseils sur la contraception, les IST ;	
		Prodiguer les conseils post-avortement ;	
		Sensibiliser la population sur les avantages de la PF ;	
		Orienter la population cible vers les services de PF ;	
		Amener les femmes à s'approprier des activités de PF ;	
		Rechercher les perdues de vue ;	
		Notifier et référer les complications liées aux méthodes contraceptives ;	
Donner des rendez-vous.			
Prestations promotionnelles			
Services promotionnels	Assurer la promotion du dépistage volontaire et du conseil-dépistage du VIH/SIDA	Sensibiliser les communautés sur la prévention du VIH/SIDA ;	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
		Faire l'IEC/CCC et la promotion de comportements à moindre risque ;	
		Faire la promotion de l'utilisation des préservatifs (condom) ;	
		Faire l'IEC spécifique en direction des groupes cibles (écoles, ateliers, catégories socioprofessionnelles organisées, etc.) ;	
		Prodiguer des conseils pour le pré-test ;	
		Réaliser le dépistage du VIH ;	

	<p>Prodiguer des conseils post-test et remise de résultats ;</p> <p>Mettre à disposition des préservatifs ;</p> <p>Faire des plaidoyers auprès des leaders en vue de sensibiliser les maris dans le sens du dépistage du VIH ;</p>	
Assurer la promotion de la santé des adolescents et des jeunes	<p>Sensibiliser sur le dépistage des IST/VIH/SIDA ;</p> <p>Faire la promotion de l'éducation à la vie familiale (éducation sexuelle, etc.) ;</p> <p>Faire la prévention des grossesses précoces et non désirées ;</p> <p>Faire la lutte contre les pratiques néfastes (alcoolisme, la toxicomanie, ablation de la lchette, mutilations génitales, etc.) ;</p> <p>Faire la promotion de la nutrition dans le milieu scolaire ;</p>	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
Assurer la promotion de l'hygiène et de l'assainissement	<p>Sensibiliser sur : Hygiène de l'eau et aliments, Hygiène corporelle dont le lavage des mains, hygiène environnemental et hygiène de l'habitat, les risques liés à la défécation à l'air libre ;</p> <p>Faire la promotion de l'utilisation des latrines ;</p> <p>Faire la promotion de l'évacuation des excréta et des déchets solides et liquides ;</p> <p>Assurer la surveillance et la protection des sources d'eau potable ;</p> <p>Sensibiliser sur les risques liés à l'utilisation des eaux de mare ;</p> <p>Faire le contrôle de la qualité des aliments ;</p> <p>Fournir un appui technique à la construction des latrines par la communauté ;</p> <p>Sensibiliser sur l'utilisation des MILDA ;</p> <p>Organiser la collecte, le stockage et le traitement des déchets ménagers et biomédicaux au niveau des centres de santé ;</p> <p>Sensibiliser sur le traitement des eaux (ébullition, chloration) ;</p>	Personnel de main d'œuvre + Formation complémentaire
Assurer la promotion de la Réadaptation fonctionnelle	<p>Accueillir et faire l'enregistrement ;</p> <p>Sensibiliser sur l'importance de la Réadaptation et de ses services (accidents de la voie publique, AVC, polio, etc.) ;</p> <p>Sensibiliser sur les risques de violences domestiques chez les handicapés ;</p> <p>Sensibiliser sur les soins de santé inadéquats (injection mal faite par les docteurs chouchou/docteurs Djim)</p>	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
Assurer la promotion de l'IEC/CCC	<p>Assurer la coordination des activités d'IEC/CCC ;</p> <p>Organiser quotidienne des séances d'information sur des thèmes spécifiques : nutrition, allaitement maternel exclusif, stérilité, cancers du col, cancers des seins, vaccination, les maladies hydriques, ablation de la lchette, automédication, utilisation des latrines, mutilations génitales féminines, etc. ;</p>	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire

		Participer aux campagnes de sensibilisation de masse (média, caravane) ;	
		Sensibiliser la population à l'utilisation des dispositifs médicaux préventifs (MILDA, contraceptifs, etc.)	
		Sensibiliser sur l'utilisation des services de planification familiale ;	
		Prodiguer des conseils individuels systématiques pendant les consultations.	
Prestations de gestion			
Services de gestion	Assurer la planification des activités	Faire l'analyse de la situation (FFOM) ;	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
		Déterminer les problèmes ;	
		Déterminer les priorités ;	
		Déterminer les objectifs ;	
		Planifier la mise en œuvre des activités ;	
		Elaborer le budget ;	
		Mettre en œuvre le calendrier d'exécution du plan d'action ;	
		Assurer le monitoring, suivi et évaluation ;	
		Assurer la gestion des archives et de la documentation ;	
	Assurer la gestion de l'information	Assurer la tenue des registres et fiches de collecte ;	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
		Collecter les données (communautaire et CS) ;	
		Traiter les données (communautaire et CS) collectées;	
		Rédiger les rapports mensuels d'activités ;	
		Remplir les fiches de collecte des données ;	
		Rédiger les rapports hebdomadaires des maladies sous surveillance ;	
		Transmettre l'information à l'équipe cadre de district ;	
		Afficher les synthèses au public (tableau graphique) ;	
	Assurer la gestion de la population couverte	Etablir une carte de la zone de responsabilité ;	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
		Mettre en place des dossiers familiaux ;	
		Faire un décompte annuel de la population couverte par le centre de santé ;	
		Mettre à jour le dossier à l'occasion de chaque contact des intéressés avec le CS ;	
Réviser les dossiers familiaux tous les trois ans afin de s'assurer du dénominateur ;			
Déterminer les groupes cibles et les groupes vulnérables ;			

		Veiller au contact avec les familles lors des consultations de groupes à risque ;	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
		Identifier les personnes ressources (accoucheuses traditionnelles ou occasionnelles, etc. ...) ;	
		Enregistrer les naissances, les décès et le départ de la ZR ;	
	Assurer la gestion des ressources humaines	Organiser le temps de travail de l'équipe ; description de poste ;	
		Faire la description de poste ;	
		Faire la répartition des tâches ;	
		Faire la programmation du personnel (hebdomadaire, mensuel) ;	
		Organiser la tenue des réunions de l'équipe du centre de santé ;	
		Faire la notation du personnel ;	
		Assurer la supervision interne ;	
		Assurer la supervision formative du personnel et des ASC ;	
		Assurer la formation continue du personnel ;	
	Assurer la gestion des ressources matérielles	Faire l'inventaire semestriel de l'existant (fiches d'inventaire) ;	
		Assurer la tenue correcte des outils de gestion (fiches de stocks, bon de commande, bordereau de livraison, facture et livre journal, bon de sortie) ;	
		Assurer l'entretien des équipements, infrastructures et matériel,	
	Assurer la gestion financière	Ouvrir un compte bancaire;	
		Assurer la tenue correcte du journal de caisse ;	
		Assurer la tenue correcte du journal de banque ;	
		Assurer la gestion des tickets modérateurs ;	
		Assurer la tenue correcte des outils de gestion financière ;	
	Assurer la gestion de la participation communautaire	Assurer le leadership et pratiquer la bonne gouvernance ;	
Mettre en place du COSAN/COGES/redynamiser les COSAN et COGES ;			
Former les COSAN/COGES ;			
Organiser les AG annuels (restitution des activités menées) ;			
Organiser la solidarité contre le risque (RC, Mutuelles de santé) ;			
Définir les critères d'exemption des indigents ;			
Participer aux réunions du Comité de Santé (COSAN) ;			

	Former les ASC sur le module harmonisé ;	
	Superviser les ASC ;	
	Organiser les services à base communautaire ;	
	Organiser la participation des COGES à la planification et la gestion des activités et des ressources ;	
	Organiser la Participation à la distribution de MILDA, de préservatifs à la population ;	
	Organiser l'appui des stratégies avancées et mobiles ;	
	Organiser la collecte des indicateurs communautaires ;	
	Organiser la recherche active des perdus de vue (TB, vaccination, lèpre, etc.) ;	
	Organiser l'appropriation des activités en pré-pendant et post distribution des MILDA, distribution de certains produits (Ivermectine);	
	Entretien des structures des centres de santé ;	
Assurer la surveillance épidémiologique	Notifier et investiguer des cas des maladies ;	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
	Surveiller les Manifestations Adverses Post immunisation (MAPI) ;	
	Collecter les données d'activités journalières et hebdomadaires ;	
	Analyser et gérer les données ;	
	Transmettre les données dans le délai ;	
Assurer la gestion de la structure	Assurer la propreté des locaux, des salles ;	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
	Assurer l'entretien et les réparations diverses ;	
	Détruire les déchets avec les incinérations ;	
	Assurer l'assainissement du milieu sanitaire ;	
	Faire l'adduction de l'eau potable ;	
Assurer la gestion de la chaîne de froid	Assurer le remplissage bi quotidien de la Feuille de température du frigo ;	SFDE, IDE, ATS, ATS accoucheuse + formation supplémentaire
	Assurer la vérification de la flamme ;	
	Assurer la maintenance périodique : nettoyage de la cheminée, tailler ou remplacer la mèche, dégivrer la glace etc. ;	